LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

Les associés

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

LES ACTIVITÉS 2025 6

A. Département « Santé » 7

MAISON DE REPOS ET DE SOINS 9

HÔPITAUX 14

B. Département « Enfance » 18

LE SCOLAIRE 22

CENTRE DE VACANCES 40

MILIEUX D'ACCUEIL 42

DIVERS 50

RAPPORT DU SERVICE SOCIAL SCOLAIRE - VILLE DE BRUXELLES 51

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES 60

TRANSPARENCE 66

RAPPORT DES COMPTES 2025 74

COMPTES 2025 - SCHÉMA COMPLET BNB 89

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES 160

INTRODUCTION

L'année 2025 marque la 20e année d'activité de notre association et constitue une étape importante de son développement. Depuis sa création, plus de **86 millions** de repas ont été préparés et distribués, témoignant de l'ampleur du travail accompli et de l'engagement constant au service des collectivités et des bénéficiaires.

Si, à ses débuts, l'activité était principalement destinée à la Ville de Bruxelles, son CPAS et les CHU Brugmann et Saint-Pierre, l'association a progressivement élargi son champ d'action en accueillant 9 communes, 4 CPAS et 2 hôpitaux de la Région Bruxelloise.

Ce parcours remarquable n'aurait pas été possible sans l'engagement quotidien de l'ensemble des équipes, qui, par leur professionnalisme, leur dévouement et leur capacité d'adaptation, ont contribué à faire grandir l'association et à relever avec succès les nombreux défis rencontrés au cours de ces deux décennies.

Réunion des organes de gestion

En mai 2025, nos instances ont été renouvelées. Au cours de l'année, dix Conseils d'Administration et deux Assemblées Générales se sont tenus. L'Assemblée Générale du 29 septembre a acté l'adhésion du CPAS d'Auderghem.

Le Conseil d'Administration a examiné plus de 170 points, portant notamment sur la gestion du personnel, les marchés publics, le budget et la présentation des comptes.

Événements marquants en 2025

Début des prestations à la Résidence Reine Fabiola du CPAS d'Auderghem (juillet 2025).

La cuisine centrale de Haren a obtenu l'attestation Good Food pour les repas à destination des enfants des écoles et crèches.

Nous bénéficions depuis septembre d'un accompagnement de l'asbl Ecole à Table comprenant l'analyse de nos aliments, formations de nos cuisiniers, etc.

L'année a été marquée par des mouvements sociaux qui ont fortement perturbé les activités au niveau scolaire et dans des moindres mesures les activités crèches avec des répercussions sur nos résultats.

Au niveau hospitalier, l'offre alimentaire a été revue avec le CHU Brugmann et est à l'analyse sur les autres structures hospitalières.

Les Comités d'Utilisateurs

Département Santé

- *Comité des Utilisateurs Hospitaliers*

Durant l'année 2025, nous avons tenu 5 réunions.

- *Comité de Restauration*

Durant l'année 2025, nous avons tenu 7 réunions.

- *Comité des Utilisateurs Maisons de Repos*

Durant l'année 2025, nous avons tenu 2 réunions. Néanmoins sur les Maisons de repos des CPAS d'Anderlecht, Evere et Jette nous poursuivons les rencontres avec les responsables des structures et ce plusieurs fois par an.

- *Comité Menu Maisons de Repos*

  Durant l'année 2025, nous avons tenu 4 réunions.

- *Comité de Dégustation avec participation des équipes hospitalières*

Durant l'année 2025, nous avons tenu 104 séances de dégustation, soit 1.938 produits dégustés.

Département Enfance

Depuis la mise en place des référents pour les différentes communes associés, les échanges sont réguliers avec notamment des visites aux établissements scolaires et crèches. Bien évidemment nous continuons à participer aux réunions avec les PO comme par exemple dans le cadre du Comité Diététique de la Ville de Bruxelles, commission des repas de la commune de Jette, réunion avec la commune d'Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, etc.

LES ACTIVITÉS 2025

L’activité de l’association est toujours basée sur deux départements :

Département Enfance

- Écoles
- Milieux d'accueil
- Centres de vacances
- Restaurants d'entreprise
- Livraison de denrées (VD) dans les écoles, crèches et services administratifs

Département Santé

- Hôpitaux
- Maison de repos
- Centralisation des couverts
- Livraison de denrées (VD) dans les unités

A. Département « Santé »

La cuisine centrale d'Anderlecht assure la préparation des repas à destination des hôpitaux et des 6 maisons de repos (CPAS de Bruxelles et d'Evere) ainsi que le portage à domicile, restaurants sociaux, resto Saint-Pierre ce qui représente plus de 885.000 repas midi et 766.863 repas soir.

Concernant le site de Brugmann qui assure le montage des plateaux repas, nous sommes toujours en attente d'un positionnement du CHU Brugmann sur le futur.
Nous avons entamé des rénovations légères notamment dans les communs (vestiaires, toilettes) et renouvelé les groupes de froid.

Assemblage (à destination des patients et habitants) :

Site d'assemblage		2024	**2025**
Brugmann	CHU Brugmann, HUDERF, C.T.R., Résidences Heysel, Églantines hors vrac	1.338.317	1.265.744
Saint-Pierre	CHU Saint-Pierre, Résidences Sainte-Gertrude, Ursulines hors vrac	586.781	663.431
Bordet	Bordet	186.177	177.832
Decamps *	*Decamps*	80.521	*79.507*
Van Hellemont *	*Van Hellemont*	193.840	*196.783*
Viva *	*Viva*	117.173	*113.136*
TOTAL		2.502.809	*2.496.433*
* Les résidents consommant dans le restaurant de la résidence sont servis à table (vrac), les chiffres sont indicatifs.			
Livraison de repas en vrac	*Ursulines (en partie), Vésale (la totalité), Heysel (en partie), Decamps (Resto), Delta (midi), Soleil d'Automne (midi)*	188.209	185.970

Nous rappelons que la prestation est basée sur la « Journée Alimentaire » (J.A.) correspondant à un petit-déjeuner (comptabilisé à 22%), un dîner (comptabilisé à 44%) et un souper (comptabilisé à 34%).

D'autres activités comme la livraison de denrées aux unités hospitalières ou maisons de repos sont assurées par nos services, ce que nous identifions comme « ventes directes » (prix d'achat + *fee* couvrant les différentes charges).

Il est important de rappeler que notre volume de Journées Alimentaires est totalement dépendant du taux d'occupation dans les hôpitaux et maisons de repos.

Les activités

Sur le **site de Brugmann** l'équipe assure la gestion :

- ✓ Du petit-déjeuner
- ✓ Du montage du plateau repas et traitement de la vaisselle (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites du CHU Brugmann (Horta, Brien et Astrid) ainsi que pour l'HUDERF, le CTR et les résidents des maisons de repos du CPAS de Bruxelles (Résidences Heysel et Les Églantines)
- ✓ De la prestation en vrac pour une unité du Heysel
- ✓ De la livraison en interne dans les unités et le transport vers Brien, Astrid et les maisons de repos Heysel et Les Églantines du CPAS de Bruxelles
- ✓ Livraison de denrées brutes aux différents services des structures hospitalières
- ✓ Retrait sur la cuisine centrale d'Anderlecht des repas (diner et souper) à déposer sur Bordet, Saint-Pierre et Brugmann
- ✓ Livraison des repas crèches sur la commune de Jette.

Sur le **site de Saint-Pierre** l'équipe assure la gestion :

- ✓ Du petit-déjeuner
- ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites CHU Saint-Pierre (Sites Porte de Hal et Alexiens) et des résidents des maisons de repos du CPAS de Bruxelles (Sainte-Gertrude et Aux Ursulines)
- ✓ De la livraison en interne dans les unités et le transport vers Alexiens, Vésale, Sainte-Gertrude et Aux Ursulines
- ✓ De la prestation en vrac pour des Maisons Vésale et en partie Ursulines
- ✓ Livraison de denrées brutes aux différents services des structures hospitalières
- ✓ Gestion du mess du Personnel du CHU Saint-Pierre.

Sur le **site de l'Institut Jules Bordet** l'équipe assure la gestion :

- ✓ Du petit-déjeuner
- ✓ Du montage du plateau repas et traitement de la vaisselle (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients du site.

Sur le **site de Decamps** l'équipe assure la gestion :

- ✓ Du petit-déjeuner et tartinage
- ✓ De la régénération des repas du midi et du tartinage du souper ainsi que du montage du plateau repas pour les résidents en chambre
- ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.

Cuisine centrale d'Anderlecht

- ✓ Préparation des repas diner et souper à destination des hôpitaux et des 6 maisons de repos (CPAS de Bruxelles et d'Evere) et d'une partie des repas à destination du Mess du personnel du CHU Saint-Pierre (plat du jour) et du centre du jour Delta
- ✓ Préparation et portionnement des repas à destination du portage à domicile des bénéficiaires des **CPAS d'Anderlecht, d'Auderghem, d'Evere et de Jette** ainsi que pour les **Maisons de Quartier** et des **restaurants sociaux de la commune d'Anderlecht**
- ✓ Préparation des potages durant la période hivernale pour les communes d'Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Jette et l'HUDERF.

MAISON DE REPOS ET DE SOINS

Au niveau alimentaire :

Nous proposons une approche diététique intégrant les contraintes alimentaires spécifiques (diabète, etc.) ainsi que des textures adaptées (mixées, hachées, molles, etc.).

Nous maintenons également l'offre « à la carte » pour le second menu.
Par ailleurs, nous avons poursuivi les activités d'animation, comme l'illustrent les photos ci-dessous présentant différentes actions proposées.

Petit déjeuner

Buffet de la mer

Nos destinataires :

Résidence Sainte-Gertrude - Résidence Aux Ursulines
Résidence G-Heysel - Résidence Les Eglantines
Maison Vésale - Centre du jour Delta

Résidence Decamps - CPAS d'Evere

Résidence Van Hellemont - CPAS d'Anderlecht

Résidence Viva - CPAS de Jette

Résidence Reine Fabiola - CPAS d'Auderghem

Le service en chiffres

Durant l'année 2025, 370.081 Journées Alimentaires ou « J.A. » ont été préparées, portionnées et livrées (plateau ou en vrac) pour les résidents des maisons de repos, contre 358.769 Journées Alimentaires en 2024 soit une évolution sur un an de 3%.

Nous continuons de progresser, avec une augmentation de 3,2% en nombre de JA. Hors CPAS d'Auderghem, la progression est toutefois négative, à -0,5%. La situation entre les différentes Maisons est inégale, avec des diminutions de 4 à 5% pour Les Eglantines et Heysel et des augmentations du même ordre pour Les Ursulines et Vésale.

La répartition entre les établissements :

CPAS - Maisons de repos	2024	2025	Évolution 2025/2024 en nbre de JA	Évolution 2025/2024 en %
Résidence Les Églantines	63.698	61.211	-2.487	-4%
Résidence Sainte-Gertrude	42.154	42.385	231	1%
Résidence Heysel-G. Brugmann	44.646	42.567	-2.079	-5%
Résidence Aux Ursulines	48.964	51.439	2.475	5%
Maison Vésale	31.450	32.577	1.127	4%
Sous-Total Maisons de Repos du CPAS VILLE DE BRUXELLES	230.911	230.179	-732	0%
Résidence Roger Decamps - CPAS EVERE	26.921	26.645	-276	-1%
Résidence VIVA - CPAS JETTE	37.728	37.242	-486	-1%
Résidence Van Hellemont - CPAS ANDERLECHT	63.209	62.814	-395	-1%
Résidence Reine Fabiola - CPAS AUDERGHEM		13.202	13.202	
Total Général	**358.769**	**370.081**	**11.312**	**3%**

La moyenne journalière en 2025 s'est élevée à 1.014 J.A., contre 980 J.A. en 2024.

Répartition par associé

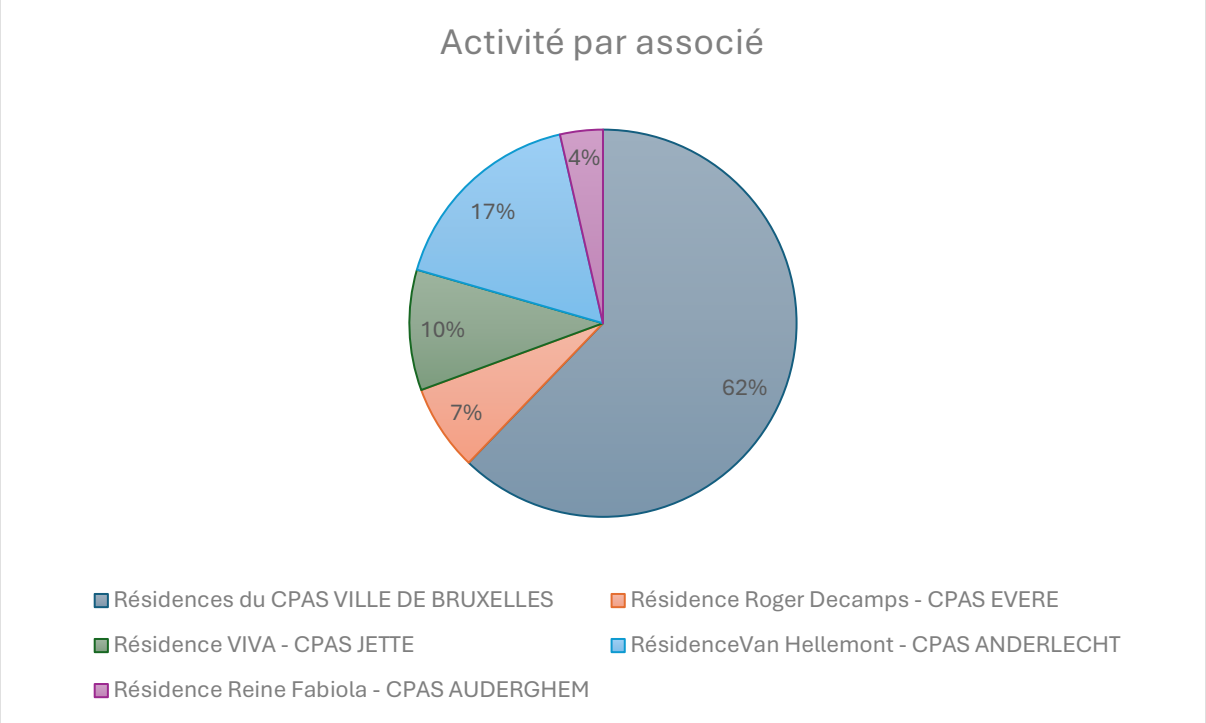

Evolution de l'activité depuis 2005

Les années 2014, 2015 et 2016 représentent le pic du volume de J.A., suivies d'une baisse progressive jusqu'en 2020, avant une reprise permettant de retrouver en 2025 un niveau à nouveau élevé.

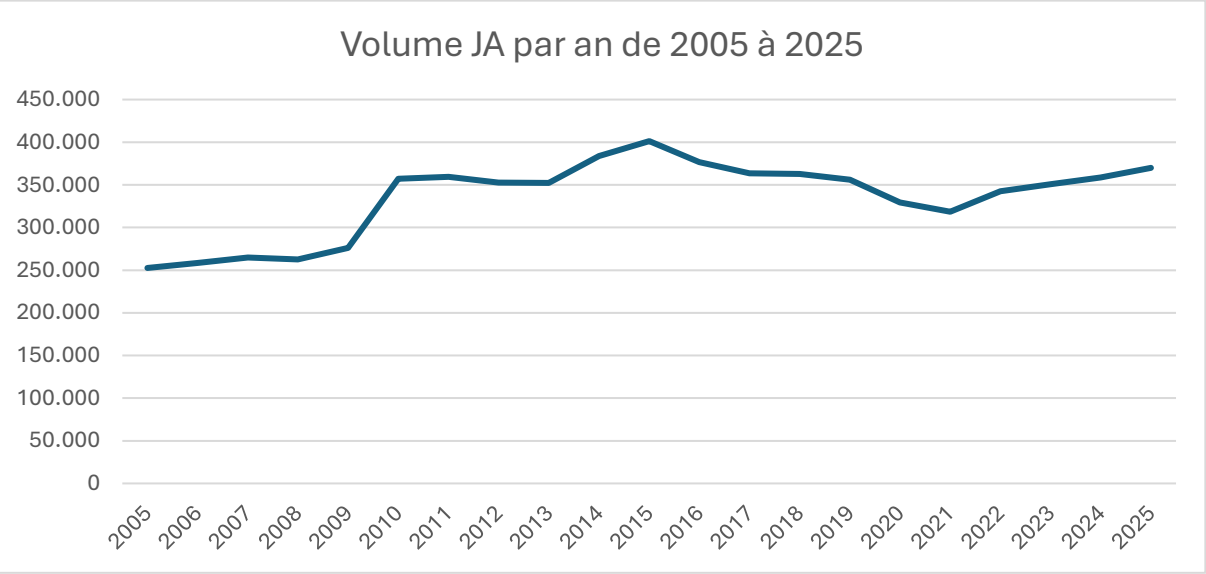

À ces activités, il y a également lieu d'ajouter les prestations suivantes (repas du midi, jour ouvrable) :

Activité	2024	2025	**Évolution 2025/2024 en nbre de repas**	**Évolution 2025/2024 en %**
Centre de jour Delta (CPAS de Bruxelles)	2.553	2.549	-4	0%
Centre de Jour Le Soleil d'Automne - commune d'Anderlecht (à partir du Home Van Hellemont - fermeture durant une période en 2025)	2.785	2.221	-564	-20%
Resto Stuckens, Leger et Home CPAS d'Evere (notons que les restos sont fermés depuis juin 2025)	4.660	1.310	-3.350	-72%

HÔPITAUX

Nous avons apporté, à la demande des CHU, des modifications dans la fréquence des menus qui est un cycle de deux semaines. Nous avons entamé cette nouvelle disposition pour le CHU Brugmann, le CHU Saint-Pierre est passé sur cette version en 2026, l'autre structure hospitalière analyse la possibilité de passer aussi sur le menu de deux semaines. L'objectif est de réduire les coûts de la journée alimentaire.

Rappelons que sur le site Alexiens du CHU Saint-Pierre, les menus proposés sont ceux du MRS, conformément à la demande de la direction du CHU.

Activités annexes :

- Dotations diverses pour les unités et services des différents hôpitaux (VD)
- Portage à domicile à destination de la Ville de Bruxelles et des bénéficiaires des CPAS d'Anderlecht, Jette et Evere
- Potage à destination des services communaux de Jette
- Restaurants sociaux d'Anderlecht.

Le service en chiffres

A l'exception de l'Institut Jules Bordet (+2%), nous pouvons observer un recul global des J.A. et de manière importante sur le CHU Brugmann et l'HUDERF.

La répartition entre les différents sites est la suivante :

Hôpitaux (J.A.)	2024	2025	Evolution 2025/2024	
			En nbre de JA	En %
CHU - Brugmann (sites Horta-Brien-Astrid) - *chiffres corrigés en 2024 - retrait des chiffres 2023*	258.317	246.628	-11.689	-5%
CHU - Saint-Pierre (site Porte de Hal)	117.747	116.395	-1.352	-1%
CHU - Saint-Pierre (site Alexiens)	34.242	33.869	-373	-1%
HUDERF *chiffres corrigés en 2024 - retrait des chiffres 2023*	30.150	27.798	-2.352	-8%
Institut Jules Bordet	63.652	64.926	1.274	2%
CTR	32.346	32.050	-296	-1%
TOTAL :	536.455	**521.665**	**-14.790**	**-3%**

La moyenne journalière en 2025 s'est élevée à 1.429 J.A. contre 1.466 J.A. en 2024.

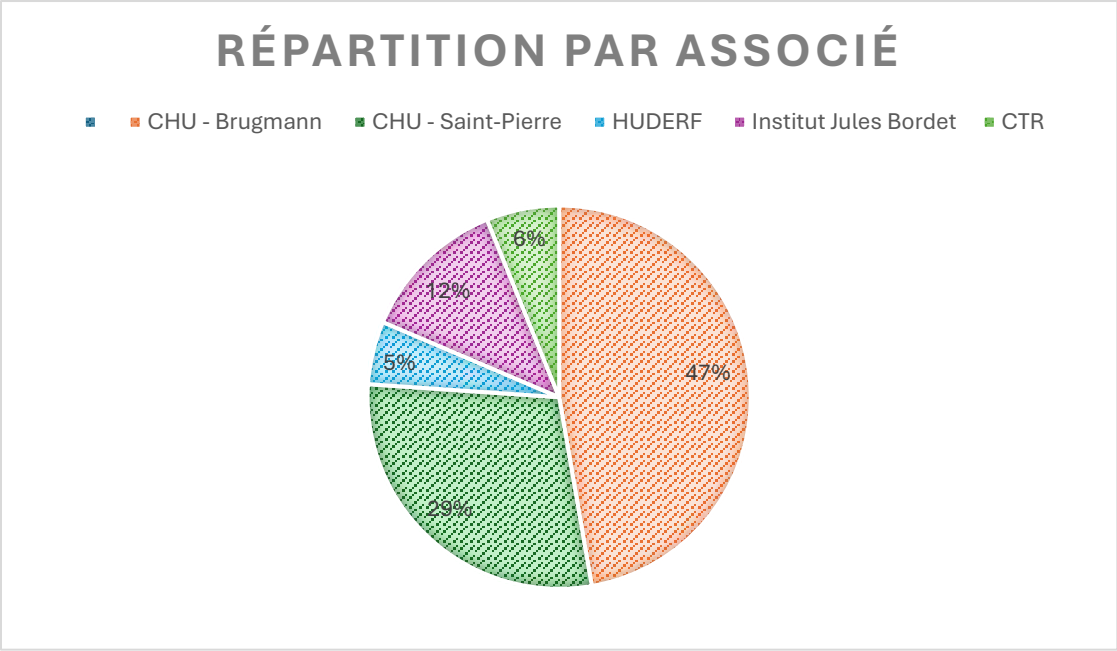

Evolution de l'activité depuis 2005

Durant les dix premières années, la tendance montre une progression quasi annuelle avec un pic en 2016, suivie d'une diminution régulière les années suivantes avant de retrouver une certaine stabilité.

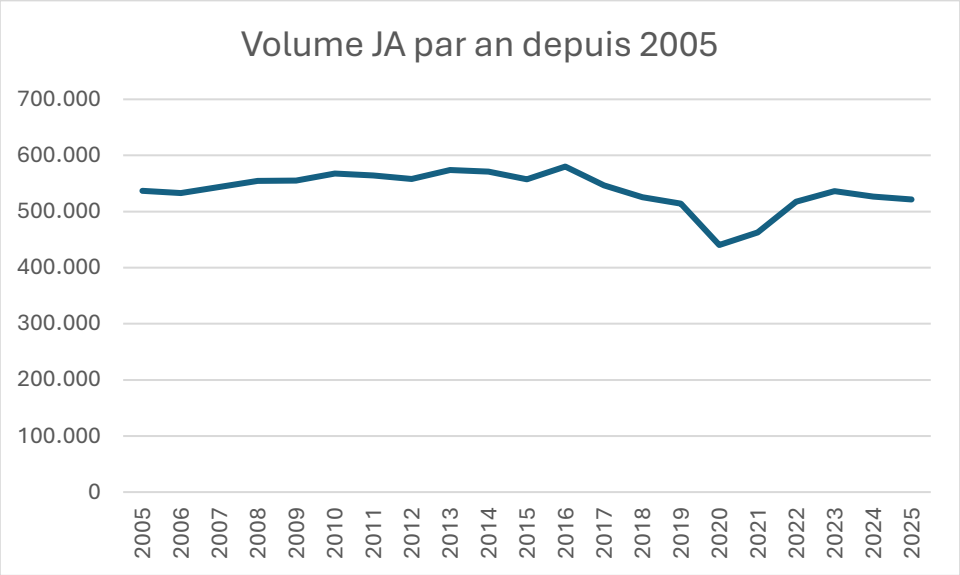

Nous avons également poursuivi les activités annexes suivantes :

Restaurants sociaux d'Anderlecht	**2024**	**2025**	**Évolution 2025/2024 en repas**	**Évolution 2025/2024 en %**
Livraison en vrac	21.747	**17.250**	-4.497	-21%

Si une explication est avancée avec l'arrêt de livraison sur 3 restaurants sociaux, nous devons nous concerter avec la commune d'Anderlecht afin d'améliorer le nombre de repas à livrer qui est en diminution d'année en année.

Portage à domicile bénéficiaires du :	2024	**2025**	**Évolution 2025/2024 en repas**	**Évolution 2025/2024 en %**
CPAS de Bruxelles par l'intermédiaire des Maisons de Quartier	7.010	6.905	-105	-1%
CPAS de Jette	14.825	9.910	-4.915	-33%
CPAS d'Evere	12.964	13.225	261	2%
CPAS d'Anderlecht	11.476	9.834	-1.642	-14%
Commune d'Ixelles	19.045	20.782	1.737	9%
CPAS d'Auderghem		4.852	4.852	
TOTAL	65.320	**65.508**	188	0%

Depuis le début 2026, la prestation n'est plus effectuée sur la Ville de Bruxelles et les communes d'Anderlecht et Jette où nous avions constaté depuis plusieurs années une diminution du volume.

Les prestations à destination des bénéficiaires des CPAS d'Evere et d'Auderghem (sans livraison) et de la commune d'Ixelles (sans livraison) sont maintenues.

Service Restaurant à destination du personnel de Saint-Pierre :

Restaurant Saint-Pierre (en chiffre d'affaires)	2024	**2025**	**Évolution 2025/2024 en €**	**Évolution 2025/2024 en %**
Saint-Pierre	402.738 €	**420.687 €**	17.949,00 €	4%

B. Département « Enfance »

© asbl Terra Mater

Notre activité du département Enfance couvre plus de 52% du territoire de la Région bruxelloise, incluant à la fois les repas pour les crèches (repas et vente directe) et les écoles.

L'ensemble des repas sont produits à partir de la cuisine centrale de Haren.

Associés bénéficiant des prestations :

Exemple de menus distribués aux parents :

Le département Enfance et Hors Foyer est réparti en plusieurs services :

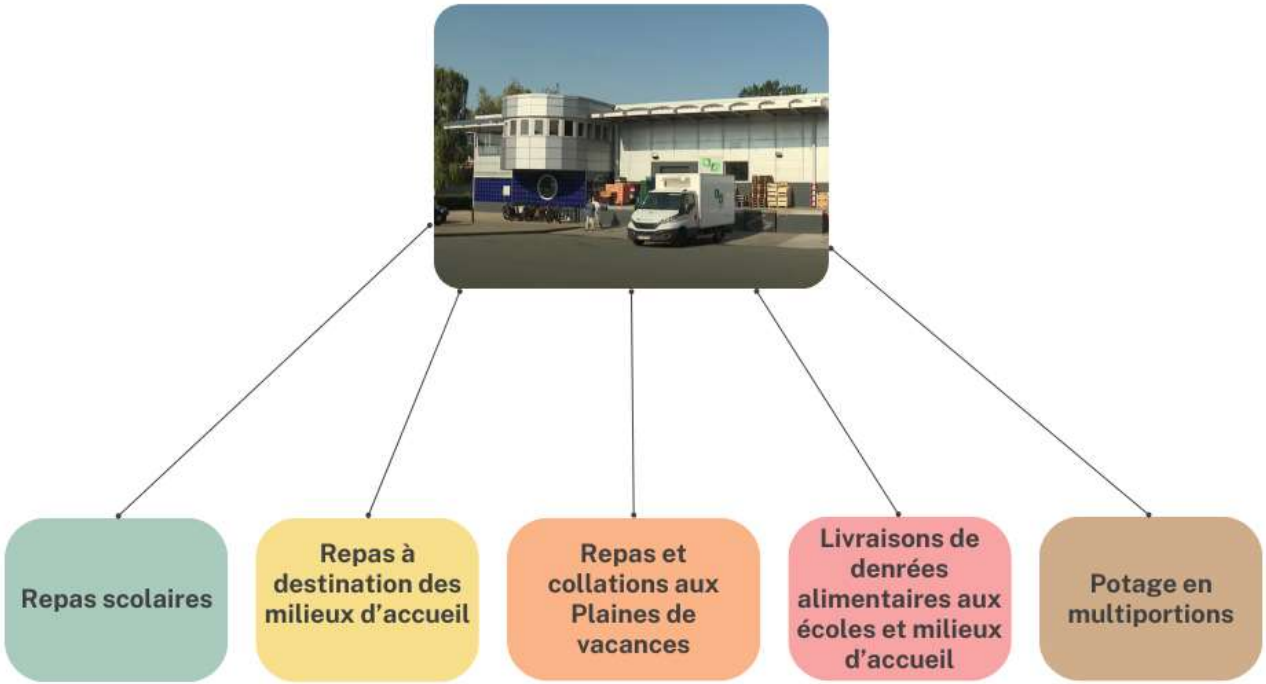

LE SCOLAIRE

Les mouvements sociaux ont impacté les activités du scolaire.

L'année 2025 a été marquée par des mouvements sociaux ayant entrainé des annulations de repas pour la totalité de plusieurs communes. Nous avons enregistré sur 1 PO jusqu'à 18 jours d'annulation de repas, sur d'autres PO le nombre de suppression de repas variait de 8 à 16 jours.

Néanmoins, l'activité principale du département Enfance reste la préparation et la livraison du repas du midi aux écoles communales et libres situées sur le territoire de la Ville de Bruxelles mais aussi aux écoles des communes de Saint-Josse-ten-Noode (et libre), Evere, Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Anderlecht (de la FWB et du libre), Auderghem, Molenbeek-Saint-Jean, Woluwe-Saint-Pierre et Ixelles.

Il s'agit de la troisième année scolaire où le nouveau système en ligne d'inscription, de commande/décommande à destination des parents a été mis en place.
Le système dématérialise l'ensemble du processus. Le système semble être adopté par les parents.

Le Service en chiffres

Durant l'année 2025, 1.786.936 repas ont été fournis aux différentes écoles contre 1.880.127 en 2024, soit une diminution de 5%. Si nous comparons la moyenne journalière (avec mercredi) le volume reste similaire. Il est important de préciser qu'en l'absence précise de nombre d'enfants inscrits dans les établissements, les diminutions ou augmentations du nombre de repas est difficile à commenter.

Ci-dessous, le détail du volume de repas par commune :

Commune	Récapitulatif 2025 / 2024					
	2025	2024	2025		2024	
	Volume repas	Volume repas	Nbre jours livraison	Moyenne journalière	Nbre jours livraison	Moyenne journalière
VILLE DE BRUXELLES (y compris libre)	826.885	809.702	150	5.513	160	5.061
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE Communales	9.698	60.151	160	61	145	415
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE Libre (Saint-Louis 3)	16.144	16.168	119	136	130	124
EVERE	47.955	49.237	157	305	163	302
JETTE	95.674	81.383	156	613	164	496
BERCHEM-SAINTE-AGATHE	51.298	61.113	170	302	172	355
ANDERLECHT (y compris Communauté Française et libre)	200.133	206.800	142	1.470	146	1.416
AUDERGHEM	79.551	83.662	162	491	166	504
MOLENBEEK-SAINT-JEAN	154.534	178.781	155	997	160	1.117
WOLUWE-SAINT-PIERRE	78.176	92.660	156	501	167	555
IXELLES	226.888	240.470	159	1.427	167	1.440
TOTAL	**1.786.936**	**1.880.127**		**11.816**		**11.785**

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE : Fin de la gratuité dans les écoles communales francophones en 2025 et reprise des livraisons à partir du 26/05/25 en étant payant - La base du nombre de jours = école NL

ANDERLECHT : Moyenne ajustée à 1.470 (vs 1.409 brut) : Institut Marie Immaculée et GBS De Stroomboot avec livraison des repas à partir de septembre 2025 uniquement - leur nombre de jours de livraison est inférieur aux autres écoles d'Anderlecht.

L'impact de la gratuité des repas de la FWB est toujours important sur l'activité.
Nous comptons 53 établissements qui sont en gratuité FWB.

43% des repas livrés par l'association sont en « gratuité FWB ». La fin du projet décidée par la Fédération Wallonie-Bruxelles à partir de la rentrée scolaire 2026/2027 aura un impact important pour l'association.

Répartition du volume par associé :

Associés	Volume repas	Répartition
Ville de Bruxelles	826.885	46%
Saint-Josse-ten-Noode	25.842	1%
Evere	47.955	3%
Jette	95.674	5%
Berchem-Sainte-Agathe	51.298	3%
Anderlecht	200.133	11%
Auderghem	79.551	4%
Molenbeek-Saint-Jean	154.534	9%
Woluwe-Saint-Pierre	78.176	4%
Ixelles	226.888	13%

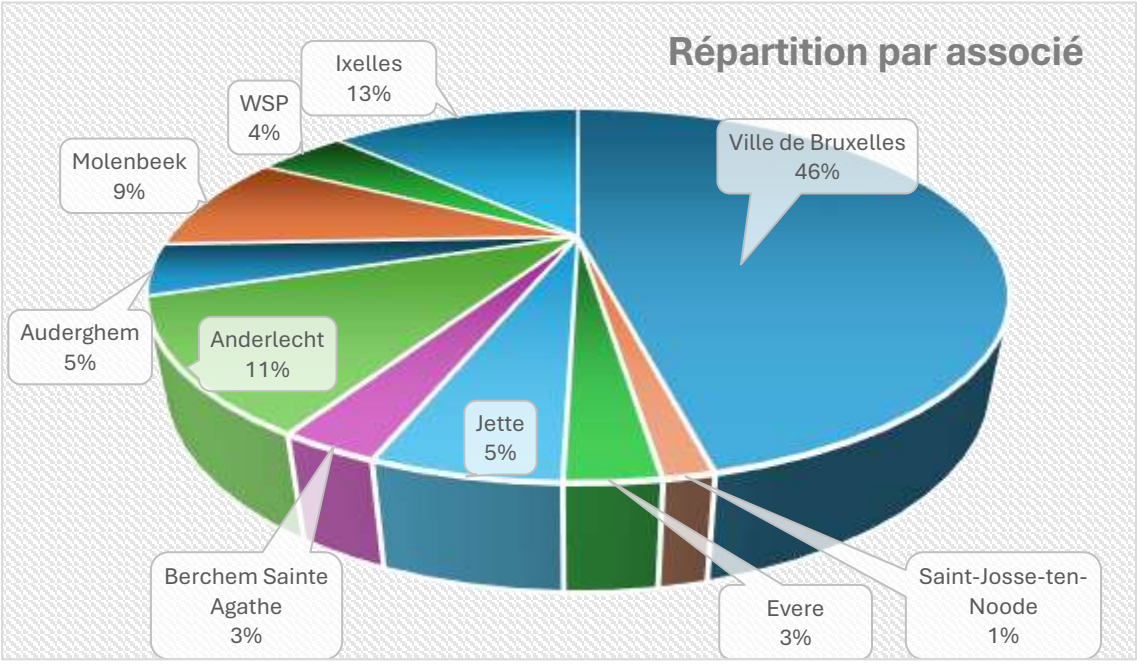

Evolution de l'activité depuis 2005

La tendance est globalement à la hausse sur le long terme, malgré une forte chute en 2020 (pandémie COVID) suivie d'une augmentation importante (nouveaux associés et gratuité FWB).

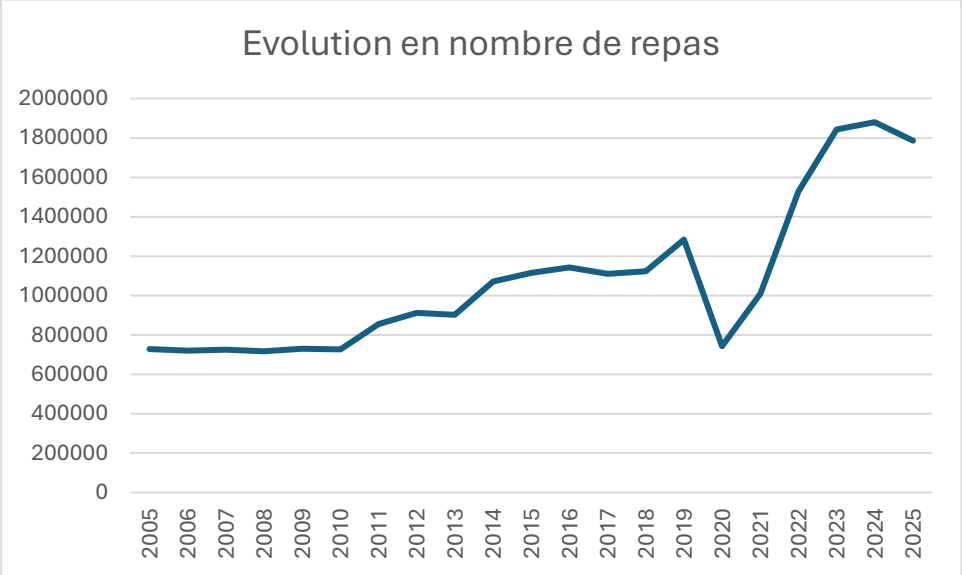

❖ Écoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles

Durant l'année 2025, 826.885 repas ont été fournis aux écoles contre 809.702 en 2024, soit une progression de 2,1%.

Au niveau des repas à destination des écoles de la Ville de Bruxelles et du réseau libre situé sur le territoire de la Ville, des tarifications spécifiques, allant jusqu'à la gratuité, sont d'application grâce à l'intervention de la Ville de Bruxelles.

A l'exception de De Droomboom qui est en liaison chaude, l'ensemble des écoles de la Ville de Bruxelles sont en liaison froide. La situation est différente pour les écoles libres sur le territoire de la Ville de Bruxelles où seul l'école Saint-Roch est en liaison froide.

Volume de repas par tarification (écoles communales et libres) :

		Nombre de Repas		
		2025	***2024***	***Evolution***
Tarification	Adulte	1076	1136	-5,3%
	Tarif Plein	210.716	227.918	-7,5%
	Famille Nombreuse	47.806	52.869	-9,6%
	Tarif Réduit	6.498	2.635	146,6%
	Tarif minimum	6.500	5.376	20,9%
	Gratuité	39.819	55.620	-28,4%
	Gratuité FWB	514.470	464.148	10,8%
	TOTAL	**826.885**	**809.702**	**2,1%**
	Nombre de jours	150	160	-6,3%
	Moyenne par jour	**5.513**	**5.061**	**8,9%**

○ Écoles « Ville de Bruxelles »

Durant l'année 2025, 761.283 repas ont été fournis aux écoles de la Ville de Bruxelles contre 758.392 en 2024. La moyenne journalière passant de 5.075 repas en 2025 contre 4.740 repas en 2024 (intégrant les mercredis où la fréquentation est moindre), avec un nombre de journées livrées de 150 jours contre 160 en 2024.

Répartition par section :

		Nombre de Repas		
		2025	***2024***	***Evolution***
Section	Maternelle	340.038	342.763	-0,8%
	Primaire	416.985	410.989	1,5%
	Secondaire	3.304	3.717	-11,1%
	Adulte	956	923	3,6%
	TOTAL	**761.283**	**758.392**	**0,4%**
	Nombre de jours	150	160	-6,3%
	Moyenne par jour	**5.075**	**4.740**	**7,1%**

Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		
		2025	***2024***	***Evolution***
Tarification	Adulte	956	923	3,6%
	Tarif Plein	186.431	204.437	-8,8%
	Famille Nombreuse	47.164	49.397	-4,5%
	Tarif Réduit	6.430	2.624	145,0%
	Tarif minimum	6.181	5.220	18,4%
	Gratuité	35.960	49.975	-28,0%
	Gratuité FWB	478.161	445.816	7,3%
	TOTAL	**761.283**	**758.392**	**0,4%**
	Nombre de jours	150	160	-6,3%
	Moyenne par jour	**5.075**	**4.740**	**7,1%**

Répartition par établissement :

	2025		2024		Evolution	
Etablisssements Ville de Bruxelles	Volume Total	Moyenne Jour (150)	Volume Total	Moyenne Jour (160)	Par an	Par jour (moyenne)
Centre Pédagogique des Pagodes *	9.595	64	4.453	28	115,47%	129,84%
Centre Pédagogique du Parc Astrid *	5.051	34	3.634	23	38,99%	48,26%
Centre Pédagogique du Parc Astrid (Cureghem) *	158	1	131	1	20,61%	28,65%
Centre Pédagogique Jules Anspach *	9.907	66	5.638	35	75,72%	87,43%
Centre Pédagogique Vlaesendael (A+B) *	10.399	69	5.551	35	87,34%	99,82%
Ecole Fondamentale Baron Steens *	23.163	154	20.072	125	15,40%	23,09%
Ecole Fondamentale De Haren *	19.917	133	19.986	125	-0,35%	6,30%
Ecole Fondamentale de l'Heliport *	28.585	191	29.176	182	-2,03%	4,51%

Ecole Fondamentale du Canal *	25.281	169	25.203	158	0,31%	7,00%
Ecole Fondamentale du Tivoli *	32.890	219	36.506	228	-9,91%	-3,90%
Ecole Maternelle Adolphe Max (Clovis + C.Quint)*	20.799	139	20.297	127	2,47%	9,30%
Ecole Maternelle Christian Merveille Buanderie *	9.580	64	10.073	63	-4,89%	1,45%
Ecole Maternelle de la Marolle *	13.387	89	9.363	59	42,98%	52,51%
Ecole Maternelle de l'Eclusier Cogge *	11.466	76	11.310	71	1,38%	8,14%
Ecole Maternelle des Eburons *	22.147	148	22.934	143	-3,43%	3,01%
Ecole Maternelle des Magnolias *	17.162	114	17.112	107	0,29%	6,98%
Ecole Maternelle du Jardin Aux Fleurs *	17.466	116	18.395	115	-5,05%	1,28%
Ecole Maternelle Emile Bockstael *	16.491	110	15.762	99	4,63%	11,60%
Ecole Maternelle Henriette Dachsbeck *	14.066	94	16.463	103	-14,56%	-8,86%
Ecole Maternelle Léopold 1er *	27.907	186	27.652	173	0,92%	7,65%
Ecole Primaire Adolphe Max *	18.767	125	19.698	123	-4,73%	1,63%
Ecole Primaire de l'Allée Verte *	6.513	43	6.004	38	8,48%	15,71%
Ecole Primaire des Eburons *	20.974	140	20.000	125	4,87%	11,86%
Ecole Primaire des Magnolias *	25.681	171	27.631	173	-7,06%	-0,86%
Ecole Primaire des Six Jetons *	14.114	94	15.052	94	-6,23%	0,02%
Ecole Primaire Léon Lepage *	20.838	139	16.667	104	25,03%	33,36%
Ecole Primaire Steyls *	36.197	241	34.382	215	5,28%	12,30%
Basisschool De Droomboom	4.580	31	4.278	27	7,06%	14,20%
Basisschool De Zennestraal	4.380	29	2.599	16	68,53%	79,76%
Basisschool Harenheide	6.581	44	6.213	39	5,92%	12,98%
Basisschool Kakelbont	10.998	73	11.135	70	-1,23%	5,35%
Basisschool Klavertjevier	7.272	48	7.065	44	2,93%	9,79%
Basisschool Peter Benoit	4.480	30	4.601	29	-2,63%	3,86%
Kleuterschool Koninging Astrid	3.764	25	3.375	21	11,53%	18,96%
Lagere school Koningin Astrid	3.218	21	2.497	16	28,87%	37,47%
GBS Leidstarschool	941	6	890	6	5,73%	12,78%
Ecole Fondamentale Congrès-Dachsbeck	12.214	81	14.144	88	-13,65%	-7,89%
Ecole Fondamentale Emile André	20.171	134	23.090	144	-12,64%	-6,82%
Ecole Fondamentale Emile Jacqmain	36.964	246	35.727	223	3,46%	10,36%
Ecole Maternelle A la Croisée des Chemins	12.784	85	13.186	82	-3,05%	3,41%
Ecole Maternelle Catteau-Aurore	15.230	102	14.243	89	6,93%	14,06%
Ecole Maternelle Catteau-Victor Horta	2.981	20	3.289	21	-9,36%	-3,32%
Ecole Maternelle de Heembeek	11.414	76	11.856	74	-3,73%	2,69%
Ecole Maternelle des Pagodes (+Donderberg)	11.565	77	11.669	73	-0,89%	5,72%
Ecole Maternelle La Clé des Champs	7.959	53	8.738	55	-8,92%	-2,84%
Ecole Maternelle Reine Astrid	10.517	70	11.956	75	-12,04%	-6,17%
Ecole Primaire A La Croisée des Chemins	15.928	106	17.801	111	-10,52%	-4,56%
Ecole Primaire Catteau-Aurore	19.184	128	20.841	130	-7,95%	-1,81%

Ecole Primaire des Pagodes	17.084	114	16.130	101	5,91%	12,98%
Ecole Primaire Emile Bockstael (toujours en travaux, pas de repas depuis la rentrée 2024/2025)	0	0	5.238	33		
Ecole Primaire Heembeek	10.969	73	13.025	81	-15,79%	-10,17%
Ecole Primaire Henriette Dachsbeck	8.547	57	9.342	58	-8,51%	-2,41%
Ecole Primaire Reine Astrid	10.775	72	12.898	81	-16,46%	-10,89%
Ecole Primaire Robert Catteau	8.905	59	9.670	60	-7,91%	-1,77%
Institut Paul Henri Spaak	1.208	8	1.356	8	-10,91%	-4,98%
Athénée Adolphe Max	1.840	12	1.684	11	9,26%	16,55%
Athénée Buls-Catteau (Arrêt des repas 2025/2026)	329	2	711	4	-53,73%	-50,64%
TOTAL :	**761.283**	**5075**	**758.392**	**4.740**	**0,38%**	**7,07%**

* *Etablissement rentrant dans la gratuité de la FWB*

A noter que pour l'année scolaire 2025, le « Potage pour Tous » a été proposé à l'ensemble des écoles y compris une partie du secondaire.

○ Écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles

Établissements scolaires du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles :

Encaissement	***Écoles FR***	CP	Commune
RESCO	L'école de l'Enfant Jésus	1000	BRUXELLES
Par l'école	École Magellan uniquement potage	1000	BRUXELLES
Par l'école	La Retraite du Sacré-Cœur	1000	BRUXELLES
Par l'école	GVBS Maria Assumpta 'Donderberg'	1120	BRUXELLES
RESCO	Institut Saint-Louis 2 *	1000	BRUXELLES
RESCO	Institut Saint-Louis 1	1000	BRUXELLES
RESCO	Institut Saint-Roch *	1000	BRUXELLES
RESCO	Ecole Sainte-Ursule	1020	BRUXELLES

* *Etablissement rentrant dans la gratuité de la FWB*

Un total de 65.602 repas a été fourni en 2025 aux écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles contre 51.310 en 2024, soit une augmentation de 27,9%.

Répartition par section :

		Nombre de Repas		
		2025	***2024***	***Evolution***
Section	Maternelle	24.777	20.586	20,4%
	Primaire	40.705	30.511	33,4%
	Adulte	120	213	-43,7%
	TOTAL	**65.602**	**51.310**	**27,9%**
	Nombre de jours	150	160	-6,3%
	Moyenne par jour	**437**	**321**	**36,4%**

Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		
		2025	***2024***	***Evolution***
Tarification	Adulte	120	213	-43,7%
	Tarif Plein	24.285	23.481	3,4%
	Famille Nombreuse	642	3.472	-81,5%
	Tarif Réduit	68	11	518,2%
	Tarif minimum	319	156	104,5%
	Gratuité	3.859	5.645	-31,6%
	Gratuité FWB	36.309	18.332	98,1%
	TOTAL	**65.602**	**51.310**	**27,9%**
	Nombre de jours	150	160	-6,3%
	Moyenne par jour	**437**	**321**	**36,4%**

❖ Écoles de la commune de Saint-Josse-ten-Noode

En 2025, nous avons livré au niveau des écoles communales et une libre sur la commune 25.842 repas contre 76.319 repas en 2024 soit une diminution de plus de 66,1% de l'activité.

	2025		2024		Evolution	
Etablissements SJTN FR	*Volume total*	*Moyenne Jour (87)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (145)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Ecole Arc-en-Ciel (mat+prim)	538	6	10.312	71	-94,78%	-91,30%
Ecole Henri Frick (mat+prim)	675	8	6.937	48	-90,27%	-83,78%
Ecole Joseph Delclef (mat+prim)	746	9	15.442	106	-95,17%	-91,95%
Ecole la Nouvelle Ecole	1.080	12	14.570	100	-92,59%	-87,65%
Ecole les Tournesols (mat+prim)	323	4	5.586	39	-94,22%	-90,36%
TOTAL :	**3.362**	**39**	**52.847**	**364**	**-93,64%**	**-89,40%**

	2025		2024		Evolution	
Etablissements SJTN NL	*Volume total*	*Moyenne Jour (160)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (145)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
School Sint-Joost-aan-Zee (kleuter+lager)	6.336	40	7.304	50	-13,25%	-21,39%
TOTAL :	**6.336**	**40**	**7.304**	**50**	-13,25%	**-21,39%**

	2025		2024		Evolution	
Etablissement Libre SJTN	*Volume total*	*Moyenne Jour (119)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (130)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Institut Saint Louis 3	16.144	136	16.168	124	-0,15%	9,08%
TOTAL :	**16.144**	**136**	**16.168**	124	**-0,15%**	**9,08%**

La diminution du volume livré à l'ensemble des écoles sur le territoire de la commune de Saint-Josse-ten-Noode s'explique par l'arrêt des repas dans les écoles communales francophones et l'absence de la gratuité des repas de la FWB. La livraison des repas aux écoles communales francophones n'a repris que le 26/05/2025, avec l'application du payement du repas.

❖ Écoles de la commune d'Evere

En 2025, nous avons livré 47.955 repas contre 49.237 en 2024, soit une diminution de 2,6% de l'activité.

A l'exception de l'établissement Clair Vivre Germinal qui est en liaison chaude, les autres établissements sont en liaison froide mais avec une particularité que le potage est livré en chaud et les repas déposés le matin même de la consommation.

Il n'y a pas d'établissement enregistré en gratuité FWB.

Situation par établissement :

	2025		2024		Evolution	
Etablissements Evere	*Volume total*	*Moyenne Jour (157)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (163)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Ecole l'Aubier (mat+prim)	4.146	26	4.369	27	-5,10%	-1,48%
Ecole Clair Vivre Germinal (mat+prim)	8.731	56	8.553	52	2,08%	5,98%
Ecole Clair Vivre Centre (mat+prim)	15.652	100	16.279	100	-3,85%	-0,18%
Ecole La Source (mat+prim)	1.760	11	1.849	11	-4,81%	-1,18%
Ecole Marie-Popelin (mat+prim)	8.430	54	8.099	50	4,09%	8,06%
Everheide	9.236	59	10.088	62	-8,45%	-4,95%
TOTAL :	**47.955**	**305**	**49.237**	**302**	**-2,60%**	**1,12%**

❖ Écoles de la commune de Jette

En 2025, nous avons livré au niveau des écoles communales 95.674 repas contre 81.383 en 2024, soit une augmentation de 17,56% de l'activité.

Les repas sont livrés en liaison chaude à l'exception de l'école du Champs des Tournesols qui est en liaison froide.

Situation par établissement :

Etablissements Jette	2025		2024		Evolution	
	Volume total	*Moyenne Jour (156)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (164)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Maternelle Aurore	7.325	47	8.325	51	-12,01%	-7,50%
Primaire Aurore	10.848	70	11.798	72	-8,05%	-3,34%
Maternelle Jacques Brel*	4.747	30	464	3	923,06%	975,52%
Primaire Jacques Brel*	4.611	30	435	3	960,00%	1014,36%
Ecole Clarté Simone Blangchard (mat+prim)	8.853	57	9.385	57	-5,67%	-0,83%
Maternelle Arbre Ballon-Florair	2.603	17	2.581	16	0,85%	6,02%
Maternelle Arbre Ballon-Dieleghem	4.934	32	5.102	31	-3,29%	1,67%
Maternelle Arbre Ballon-Les chatons	3.159	20	3.001	18	5,26%	10,66%
Primaire Arbre Ballon	10.113	65	7.005	43	44,37%	51,77%
Kleuter Poelbos	6.444	41	4.224	26	52,56%	60,38%
Kleuter Poelbos - Dielegem	0	0	295	2	-100,00%	-100,00%
Kleuter Poelbos -Blangchard	0	0	651	4	-100,00%	-100,00%
Kleuter Poelbos - Florair	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Lager Poelbos	6.693	43	1.896	12	253,01%	271,11%
Enseignement Spécial du Champ Des Tournesols	2.470	16	2.026	12	21,92%	28,17%
Maternelle Van Asbroeck	3.767	24	4.328	26	-12,96%	-8,50%
Primaire Van Asbroeck	3.832	25	3.378	21	13,44%	19,26%
Kleuter Van Asbroeck	1.317	8	2.298	14	-42,69%	-39,75%
Kleuter Van Asbroeck "Dageraad"	2.888	19	2.244	14	28,70%	35,30%
Lager Van Asbroeck	4.031	26	3.621	22	11,32%	17,03%
Kleuter Vande Borne	0	0	32	0	-100,00%	-100,00%
Kleuter Vande Borne-Florair	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Kleuter Vande Borne-Dageraad	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Kleuter Vande Borne-Dielegem	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Lager Vande Borne	0	0	16	0	-100,00%	-100,00%
Ecole Maternelle Van Helmont	3.045	20	3.966	24	-23,22%	-19,29%
Ecole Primaire Van Helmont	3.994	26	4.312	26	-7,37%	-2,62%
TOTAL :	**95.674**	**613**	**81.383**	**496**	**17,56%**	**23,59%**

Les implantations Dieleghem, Blanchard, Florair, et Vande Borne - sections Maternelle et Primaire qui sont reprises dans la nouvelle école Poelbos.

Il n'y a pas d'établissement enregistré en gratuité FWB.

❖ Écoles de la commune de Berchem-Sainte-Agathe

En 2025, le volume de repas est passé à 51.298 contre 61.113 en 2024, soit une diminution du volume total de 16,06%.

L'école maternelle Openveld est en gratuité FWB.

Situation par établissement :

	2025		2024		Evolution	
Etablissements Berchem	*Volume total*	*Moyenne Jour (170)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (172)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Maternelle 7 étoiles	11.112	65	11.897	69	-6,60%	-5,50%
Primaire Les Glycines	7.273	43	15.992	93	-54,52%	-53,99%
Kleuter De Knapzak	845	5	683	4	23,72%	25,17%
Lager De Knapzak	434	3	806	5	-46,15%	-45,52%
Primaire Les Lilas	9.630	57	9.862	57	-2,35%	-1,20%
Maternelle Openveld	22.004	129	21.873	127	0,60%	1,78%
TOTAL :	**51.298**	**302**	**61.113**	**355**	**-16,06%**	**-15,07%**

La commune a souhaité débuter les livraisons de repas au premier jour d'ouverture des écoles (25 août 2025 pour les écoles francophones et au 2 septembre 2025 pour les écoles néerlandophones).

Durant la période hivernale, la commune offre le potage aux enfants et demande une modification de l'offre alimentaire et de la tarification durant cette période (repas et dessert uniquement).

❖ Écoles de la commune d'Anderlecht

En 2025, le volume de repas livrés aux écoles communales est passé à 193.949 repas contre 203.295 en 2024, soit une diminution de 4,6% de l'activité.

Le volume de repas livrés à l'école libre Athénée Royal Léonard de Vinci – implantation Deswaef est passé à 2.370 contre 3.505 repas en 2024.

Les livraisons des repas à l'Institut Marie Immaculée et l'établissement néerlandophone GBS De Stroomboot ont débuté en septembre 2025.

Dans le cadre de la gratuité des repas FWB, 7 sur 8 écoles retenues par la FWB limitent la gratuité des repas à la section maternelle.
Nous comptons sur l'année 2025 huit établissements de la commune d'Anderlecht (Clair Soleil, La Roue, Le Tilleul, Les Marronniers, Les Tourterelles, Les Petits Goujons, Moortebeek et Maurice Carême) qui sont inscrits à la gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Situation par établissement :

	2025		2024		Evolution	
Etablissements Anderlecht	*Volume total*	*Moyenne Jour (142)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (146)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
De Beverboom (kleuter + lager)	8.455	60	8.471	58	-0,19%	2,62%
Enseignement spécial les Acacias	1.487	10	1.624	11	-8,44%	-5,86%
Maternelle et Primaire Les Asters (M21 - P19)	6.178	44	8.492	58	-27,25%	-25,20%
Lager De Asters	915	6	856	6	6,89%	9,90%
Kleuter Dertien	911	6	1.274	9	-28,49%	-26,48%
Lager Dertien	981	7	810	6	21,11%	24,52%
Maternelle et Primaire Maurice Carême (M20 - P22)	17.442	123	17.872	122	-2,41%	0,34%
Primaire Carrefour (P9/10)	5.160	36	5.590	38	-7,69%	-5,09%
Maternelle Clair Soleil (M8)	5.190	37	6.108	42	-15,03%	-12,64%
Primaire Clair Soleil (P1)	6.141	43	7.139	49	-13,98%	-11,56%
Maternelle Les Petits Goujons (M6)	12.569	89	13.916	95	-9,68%	-7,14%
Maternelle Les Goélands (M19)	7.770	55	8.127	56	-4,39%	-1,70%
Primaire Pierre Lairin (P17)	10.679	75	9.985	68	6,95%	9,96%
Maternelle et Primaire Les Marronniers (M1 - P6/13)	6.260	44	7.640	52	-18,06%	-15,75%
Maternelle et Primaire Moortebeek (M9 - P15)	7.719	54	6.796	47	13,58%	16,78%
Maternelle Les Peupliers (M15)	3.695	26	3.894	27	-5,11%	-2,44%
Primaire Les Peupliers (P16)	6.351	45	6.401	44	-0,78%	2,01%
Maternelle Les Pinsons (M16)	5.409	38	5.265	36	2,74%	5,63%
Maternelle et Primaire Les Pommiers (M24 - P24)	13.593	96	14.819	102	-8,27%	-5,69%
Maternelle Les Rainettes (M3)	5.306	37	5.547	38	-4,34%	-1,65%
Maternelle et Primaire La Roue (M7 - P21)	8.560	60	9.478	65	-9,69%	-7,14%
Maternelle le Petit Scherdemael (M22)	4.900	35	6.125	42	-20,00%	-17,75%
Primaire Scherdemael (P14)	7.732	54	8.207	56	-5,79%	-3,13%
Enseignement spécial les Sureaux	1.989	14	2.327	16	-14,53%	-12,12%
Maternelle et Primaire Le Tilleul (M12 - P12)	6.873	48	6.347	43	8,29%	11,34%
Maternelle Les Tourterelles (M5)	2.526	18	3.564	24	-29,12%	-27,13%
Primaire Les Tourterelles (P8)	5.256	37	2.239	15	134,75%	141,36%
Maternelle Les Petits Trèfles (M23)	6.386	45	7.777	53	-17,89%	-15,57%
Primaire Les Trèfles (P23)	8.601	61	7.989	55	7,66%	10,69%
Kleuter Veeweide	710	5	1.210	8	-41,32%	-39,67%
Lager Veeweide	329	2	517	4	-36,36%	-34,57%

Kleuter De Vijvers	3.126	22	3.318	23	-5,79%	-3,13%
Lager De Vijvers	4.091	29	3.571	24	14,56%	17,79%
GBS De Stroomboot *	659	15	0	0		
TOTAL :	**193.949**	**1376**	**203.295**	**1.392**	**-4,60%**	**-1,19%**

	2025		2024		Evolution	
Etablissement FWB/Libre Anderlecht	*Volume total*	*Moyenne Jour (133)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (128)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Athénée Royal Léonard De Vinci Deswaef (mat+prim)	2.370	18	3.505	24	-32,38%	-25,77%
Institut Marie Immaculée (mat+prim) *	3.814	76	0	0		
TOTAL :	**6.184**	**94**	**3.505**	**24**	**76,43%**	**291,97%**

** GBS De Stroomboot : livraison des repas depuis le 18 septembre 2025 (45 jours de livraison)*
** Institut Marie Immaculée : livraison depuis septembre 2025 (50 jours de livraison)*

❖ Écoles de la commune d'Auderghem

En 2025, le volume de repas est passé à 79.551 contre 83.662 en 2024, soit une diminution de 4,91% de l'activité. Les repas sont livrés en liaison froide le jour de consommation.

Situation par établissement :

	2025		2024		Evolution	
Etablissements Auderghem	*Volume total*	*Moyenne Jour (162)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (166)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Maternelle Centre Scolaire du Blankedelle	9.620	59	10.276	62	-6,38%	-4,07%
Primaire Centre Scolaire du Blankedelle	7.441	46	7.263	44	2,45%	4,98%
Maternelle Centre Scolaire du Pré des Agneaux	2.457	15	2.324	14	5,72%	8,33%
Primaire Centre Scolaire du Pré des Agneaux	12.161	75	11.934	72	1,90%	4,42%
Centre Scolaire du Pré des Agneaux Annexe (Arums)	7.298	45	7.434	45	-1,83%	0,59%
Maternelle Centre Scolaire du Souverain	9.858	61	12.195	73	-19,16%	-17,17%
Primaire Centre Scolaire du Souverain	14.660	90	15.338	92	-4,42%	-2,06%
Maternelle Centre Scolaire Les Marronniers	8.244	51	8.564	52	-3,74%	-1,36%
Primaire Centre Scolaire Les Marronniers	7.812	48	8.334	50	-6,26%	-3,95%
TOTAL :	**79.551**	**491**	**83.662**	**504**	**-4,91%**	**-2,57%**

❖ Écoles de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

En 2025, le volume de repas est passé à 154.534 contre 178.781 en 2024, soit une diminution de 13,56% de l'activité.

Les repas sont livrés en liaison chaude.

Neuf établissements des sections maternelle et primaire : La Rose des vents (N°1), Emeraude (N°2), École Chouette (N°5), École Arc-en-Ciel (N°7), Les P'Tits Marcoux (N°8), Augusta Marcoux (N°9), La Cité des Enfants (N°10), Aux Petites Sources du Gai Savoir (N°12) et École qui bouge (N°13), sont inscrits au projet gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Situation par établissement :

	2025		2024		Evolution	
Etablissements Molenbeek	*Volume total*	*Moyenne Jour (155)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (160)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Ecole Arc-en-Ciel (mat+prim)	18.045	116	25.335	158	-28,77%	-26,48%
Ecole Les P'tits Marcoux	13.809	89	10.831	68	27,50%	31,61%
Ecole Augusta Marcoux	10.936	71	14.444	90	-24,29%	-21,84%
Ecole Aux Petites Sources du Gai Savoir	17.326	112	17.504	109	-1,02%	2,18%
Ecole Aux Sources du Gai Savoir	2.612	17	2.963	19	-11,85%	-9,00%
Ecole Les Lutins du Petit Bois	5.749	37	4.875	30	17,93%	21,73%
Ecole du Petit Bois	6.539	42	7.750	48	-15,63%	-12,90%
Ecole Emeraude (mat+prim)	14.207	92	13.950	87	1,84%	5,13%
Ecole La Cité des Enfants (mat+prim)	7.016	45	6.345	40	10,58%	14,14%
Ecole Petite Flûte Enchantée	2.324	15	2.340	15	-0,68%	2,52%
Ecole La Flûte Enchantée	2.134	14	2.046	13	4,30%	7,67%
Ecole la Nouvelle Vague (mat+prim)	4.686	30	21.280	133	-77,98%	-77,27%
Ecole La Rose Des Vents (mat+prim)	11.547	74	9.366	59	23,29%	27,26%
Ecole Les Tamaris (mat+prim)	8.185	53	9.463	59	-13,51%	-10,72%
L'Ecole Chouette (mat+prim)	6.499	42	6.991	44	-7,04%	-4,04%
L'Ecole qui bouge (mat+prim)	18.286	118	19.661	123	-6,99%	-3,99%
School Paloke (lager)	427	3	720	5	-40,69%	-38,78%
School Regenboog (kleuter+lager)	1.448	9	1.123	7	28,94%	33,10%
School ket&Co (kleuter+lager)	2759	18	1794	11	53,79%	58,75%
TOTAL :	**154.534**	**997**	**178.781**	**1117**	**-13,56%**	**-10,77%**

❖ Écoles de la commune de Woluwe-Saint-Pierre

En 2025, le volume de repas est passé à 78.176 contre 92.660 en 2024 soit une diminution de 15,63% de l'activité.

Les repas sont livrés en liaison chaude.

Il n'y a pas d'établissement enregistré en gratuité FWB.

Situation par établissement :

	2025		2024		Evolution	
Etablissements WSP	*Volume total*	*Moyenne Jour (156)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (167)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Ecole Fondamentale de Stockel (mat+prim)	17.661	113	21.480	129	-17,78%	-11,98%
Ecole Fondamentale du centre (mat+prim)	12.156	78	13.750	82	-11,59%	-5,36%
Ecole Fondamentale du Chant d'Oiseau (mat+prim)	17.825	114	16.963	102	5,08%	12,49%
Ecole Maternelle Joli-Bois	6.413	41	8.488	51	-24,45%	-19,12%
Ecole Primaire Joli-Bois	10.758	69	10.783	65	-0,23%	6,80%
Ecole Primaire spécialisé Joli-bois individualisé	2.437	16	2.524	15	-3,45%	3,36%
Gemeenteschool Mooi-Bos (kl+lag) *	0	0	6.162	37	-100,00%	-100,00%
Gemeenteschool Stokkel (kl+lag)	10.926	70	12.510	75	-12,66%	-6,50%
TOTAL :	**78.176**	**501**	**92.660**	**555**	**-15,63%**	**-9,68%**

* *School Mooi-Bos : en travaux depuis septembre 2024*

❖ Écoles de la commune d'Ixelles

En 2025, le volume de repas est passé à 226.888 contre 240.470 en 2024, soit une diminution de 5,65% de l'activité.

Trois établissements bénéficient de la gratuité FWB à savoir : École maternelle et primaire n°2 Sans Souci, École n°4 Eugène Flagey et École primaire n°25 en Mouvement.

Les repas sont livrés en majorité en liaison froide et quelques écoles en liaison chaude (intervention sur matériel).

Situation par établissement :

	2025		2024		Evolution	
Etablissements Ixelles	*Volume total*	*Moyenne Jour (159)*	*Volume total*	*Moyenne Jour (167)*	*Par an*	*Par jour (moyenne)*
Ecole N°12 (mat+prim)	35.327	222	35.805	214	-1,34%	3,63%
Ecole N°4 (mat+prim)	25.810	162	27.260	163	-5,32%	-0,56%
Ecole N°5 (mat+prim)	24.612	155	28.066	168	-12,31%	-7,89%
Ecole N°7 (mat+prim)	16.214	102	21.102	126	-23,16%	-19,30%
Ecole N°8 (mat+prim)	35.746	225	35.887	215	-0,39%	4,62%
Ecole Maternelle N°10	23.373	147	23.010	138	1,58%	6,69%
Ecole Maternelle N°15	4.947	31	5.275	32	-6,22%	-1,50%
Ecole Maternelle N°23	0	0	4.658	28	-100,00%	-100,00%
Ecole Primaire N°25	6.788	43	3.847	23	76,45%	85,33%
Ecole Primaire N°9	22.679	143	21.788	130	4,09%	9,33%
Ecole N°2/14 (mat+prim)	31.392	197	33.772	202	-7,05%	-2,37%
TOTAL :	**226.888**	**1427**	**240.470**	**1440**	**-5,65%**	**-0,90%**

CENTRE DE VACANCES

La réforme des rythmes scolaires, les congés (détente, printemps et automne) diffèrent entre les réseaux francophone et néerlandophone.

Associés	2024	2025	Evolution
Ville de Bruxelles	74.727	63.419	-15%
Auderghem (avec RUA)	9.956	9.222	-7%
Ixelles	3.721	905	-76%
TOTAL	88.404	**73.546**	**-17%**

Nous constatons que le volume a fortement diminué notamment durant la période des mois de juillet et août comme nous pouvons le lire ci-dessous :

Mois de juillet et août			
	2024	**2025**	**Evolution**
Auderghem	5.290	4.698	-11%
Ville de Bruxelles	40.557	28.676	-29%
Ixelles	3.721	905	-76%
Total général	49.568	**34.279**	**-31%**

© asbl Terra Mater

Pour les plaines de vacances de la Ville de Bruxelles, l'offre alimentaire comprend : un potage (hors période estivale), un plat principal (ou une lunch-box en cas de sortie), un dessert, une collation (en période estivale) et une boisson. La prestation des plaines d'Auderghem est composée d'un potage, un plat principal et un dessert. Nous assurons des prestations en liaison froide et en liaison chaude.

Au niveau de la commune d'Ixelles l'offre est similaire à la période scolaire.

Nous assurons la livraison de denrées (pains, laitiers, boissons, …) et du potage durant les plaines auprès de plusieurs de nos associés. Ci-dessous nous trouvons l'activité en valorisation financière :

Vente directe aux plaines de vacances		
	2024	2025
Alimentation	57.618,81 €	**91.389,97 €**
Anderlecht	2.233,45 €	1.859,74 €
Auderghem	1.395,09 €	2.855,23 €
Berchem-Sainte-Agathe	5.066,06 €	
Ville de Bruxelles	28.464,76 €	59.149,75 €
Evere	9.076,82 €	16.063,44 €
Molenbeek-Saint-Jean	11.382,63 €	11.461,81 €
Boissons	6.289,11 €	**8.673,63 €**
Anderlecht	338,42 €	1.212,32 €
Berchem-Sainte-Agathe	285,52 €	
Ville de Bruxelles	4.232,61 €	6.246,68 €
Molenbeek-Saint-Jean	1.432,56 €	1.214,63 €
Total général	63.907,92 €	**100.063,60 €**

MILIEUX D'ACCUEIL

Exemple de menus à destination des milieux d'accueil :

❖ Ville de Bruxelles

Les commandes (en liaison froide) des composantes des repas sont en conditionnement de 100g ou pour le potage en 2, 3, 5 ou 7 litres.

Les crèches de la Ville sont éco-crèche, cela signifie que les matières alimentaires utilisées sont 100% Bio (hors poissons certifiés MSC ou ASC).

Comme sur l'ensemble des activités, nous avons connu des mouvements sociaux avec pour conséquences des fermetures des crèches.

Nous constatons une diminution importante des commandes de repas qui est liée à une gestion plus rigoureuse des besoins.

Ville de Bruxelles - Aliment en conditionnement par 100 g	2024	2025	Évolution 2025/2024 en nbre	Évolution 2025/2024 en %
BB-BIO - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g) - Bio	22.453	18.383	-4.070	-18%
Grand-BIO - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g) - Bio	43.294	35.724	-7.570	-17%
BB-BIO - Potée lisse (100g) - Bio	286.288	247.305	-38.983	-14%
Grand-BIO - Potée morceaux (100g) - Bio	118.794	93.939	-24.855	-21%
Grand-BIO - Féculent (100g) - Bio	259.424	232.483	-26.941	-10%
Grand-BIO - Légume seul (100g) - Bio	244.337	210.966	-33.371	-14%
Grand-BIO - Plat végétarien (100g) - Bio	16.916	14.591	-2.325	-14%
Grand-BIO - Légumineuse	13.692	14.054	362	3%
Total Bio en portion de 100 g	1.005.198	867.445	**-137.753**	**-14%**
TOTAL EN TONNE	100	87	**-13**	**-13%**
TOTAL EN LITRE (potage) BIO	23.156	19.795	**-3.361**	**-15%**

Nous avons poursuivi la livraison de denrées brutes (pain, laitiers, fruits, ...).

❖ Crèche du CHU Brugmann

La crèche du CHU Brugmann passe commande en portion d'aliment (en liaison chaude) et est en éco-crèche, cela signifie que les matières alimentaires utilisées sont 100% Bio (hors poissons certifiés MSC ou ASC).

La tendance des volumes livrés est à la hausse.

CHUB - Repas Conditionnements : 100 g	2024	2025	Évolution 2025/2024 en nbre	Évolution 2025/2024 en %
BB-BIO - Viande Mixée/Poisson écrasé	729	604	-125	-17%
BB-BIO - Potée lisse	9485	9941	456	5%
Grand-BIO - Viande Coupée/Poisson écrasé	1207	2247	1.040	86%
Grand-BIO - Potée morceaux	5024	4950	-74	-1%
Grand-BIO - Féculent	15144	15979	835	6%
Grand-BIO - Légume seul	12489	13519	1.030	8%
Grand-BIO - Plat végétarien	733	740	7	1%
Grand BIO - Légumineuse	290	4950	4.660	1607%
Total	45.101	**52.930**	**7.829**	**17%**
Potage BIO 1L	569	**1.081**	**512**	**90%**

Nous avons poursuivi la livraison de denrées brutes (pain, laitiers, fruits, ...).

❖ Commune de Saint-Josse-ten-Noode

En 2025, 19.709 repas ont été livrés contre 18.372 en 2024, soit une augmentation de 7%.

Saint-Josse-ten-Noode	2024			2025			Evolution 2025/2024	
	Repas -1 an	Repas +1 an	Total	**Repas -1 an**	**Repas +1 an**	**Total**	**En nombre de repas**	**En %**
Cometes	3.670	3.881	7.551	2.997	4.787	7.784	**233**	**3%**
Joost-E-Fien*	117	141	258	34	105	139	**-119**	**-46%**
P'Tit Boule	2.116	5.361	7.477	2.189	6.124	8.313	**836**	**11%**
Madeliefje*	0	0	0	88	173	261	**261**	
Nenuphars	434	2.652	3.086	579	2.633	3.212	**126**	**4%**
Total général	6.337	12.035	18.372	**5.887**	**13.822**	**19.709**	**1.337**	**7%**

**En dépannage*

A cela s'ajoute la livraison de fruits, pain et autre aliment pour les crèches livrées en repas et l'ensemble des ingrédients pour les autres crèches préparant les repas en interne. Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

© L. Kimball

❖ Commune d'Evere

La collaboration avec la crèche communale Ronde-Fleurie est maintenue par la livraison des denrées alimentaires (fruits, légumes, viandes, poissons frais, produits laitiers, etc.). En rubrique « Vente Directe », nous trouverons les denrées livrées.

❖ Commune de Jette

L'approche pour le milieu de la petite enfance de la commune de Jette est différente puisque nous préparons et livrons des repas complets (en liaison chaude) avec collations (pain, confiture, eau, etc.).

En 2025, nous avons livré 47.229 repas contre 44.382 repas en 2024, soit une augmentation 6% :

Commune de Jette	2024			2025			Evolution 2025/2024	
	Repas -1 an	Repas +1 an	Total 2023	**Repas -1 an**	**Repas +1 an**	**Total**	**En nombre de repas**	**En %**
Reine Fabiola	2.214	13.118	15.332	2.496	12.100	14.596	**-736**	**-5%**
Boule & Bill	0	4.398	4.398		5056	5.056	**658**	**15%**
Dorémiroir	2.468	4.326	6.794	3.010	4.116	7.126	**332**	**5%**
Pouf & Caroline	1.503	4.559	6.062	1.739	5.535	7.274	**1.212**	**20%**
Ribambelle	0	3.827	3.827	0	4.181	4.181	**354**	**9%**
Graine d'Artiste	1.051	2.352	3.403	1.679	1.920	3.599	**196**	**6%**
L'Ylo Jardin	1.734	2.832	4.566	2.122	3.275	5.397	**831**	**18%**
Total général	8.970	35.412	44.382	**11.046**	**36.183**	**47.229**	**2.847**	**6%**

❖ Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Nous maintenons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.). Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

La crèche Court'Echelle (asbl) est livrée en repas (liaison chaude) de manière quotidienne. Les autres crèches communales sont livrées dans le cadre de dépannage.

Commune de Berchem-Sainte-Agathe	2024			2025			Evolution 2025/2024	
	Repas +1 an	Repas -1 an	Total	**Repas -1 an**	**Repas +1 an**	**Total**	**En nombre de repas**	**En %**
Courte Echelle *	2.569	871	3.440	1.112	2.587	3.699	**259**	**8%**
Les Marmots	117	98	215	9	104	113	**-102**	**-47%**
Les Petits Dauphins	518	10	528		512	512	**-16**	**-3%**
Les Petits loups	1.399	407	1.806	145	333	478	**-1.328**	**-74%**
Les Alcyons	0	0	0	20	71	91	**91**	
Total général	4.603	1.386	5.989	**1.286**	**3.607**	**4.893**	**-1.096**	**-18%**

Nous avons poursuivi la livraison de denrées brutes (pain, laitiers, fruits, ...).

❖ Commune d'Anderlecht

Nous avons livré des repas aux milieux d'accueil dans le cadre de dépannage.

Commune d'Anderlecht	2024			2025			Evolution 2025/2024	
	Repas +1 an	Repas -1 an	Total	**Repas -1 an**	**Repas +1 an**	**Total**	**En nombre de repas**	**En %**
Les Capucines	1709	143	1852	0	0	0		
Les Muguets	0	0	0	0	0	0		
Les Perce-Neige	150	46	196	0	0	0		
Les Roseaux	0	0	0	0	0	0		
DE VIOOLTJES	65	19	84	41	54	95	**11**	**13%**
DE STROOMBOOT				21	21	42	**42**	
Total général	1924	208	2132	**41**	**75**	**116**	**-2.016**	**-95%**

Nous assurons la livraison, 3 fois/semaine, des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.). Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

❖ Commune de Molenbeek-Saint-Jean

La prestation a été modifiée à partir du 16 juin 2025 où le repas est commandé à la portion (100gr) en lieu et place d'une commande au nombre d'enfants.

Vous trouverez ci-dessous le volume commandé en portion et en nombre d'enfants.

La prestation reste en liaison froide.

Commune de Molenbeek-Saint-Jean	2024				2025			
	Repas -1 an	Repas +1 an	Sevrage	Total (hors sevrage)	**Repas -1 an**	**Repas +1 an**	**Sevrage**	**Total**
Alouettes	1087	4.904		5.991	533	2.047		2.580
Fabiola	1.857	5.417	108	7.274	757	2.310	193	3.067
Lumen	2.591	5.164	991	7.755	1.155	2.516	227	3.671
Poucets	2.042	2.593	114	4.635	722	1.403	39	2.125
Total général	7.577	18.078	1213	25.655	**3.167**	**8.276**	**1.213**	**11.443**

Commune de Molenbeek-Saint-Jean en portion	2025
BB - Potée lisse (100g)	11.249
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g)	702
Grand - Féculent (100g)	8.920
Grand - Légume seul (100g)	7.668
Grand - Légumineuse	683
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g)	1.604
Grand - Plat végétarien	604
Grand - Potée morceaux (100g)	3.077
Sevrage	975
Total par 100 g	**35.482**
Potage en litre	**1.748**

Nous assurons également la livraison des matières premières (fruits, produits laitiers, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.). Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

❖ Commune d'Auderghem

Nous assurons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.) Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

Nous avons quelques repas dans le cadre de dépannage durant l'année 2025 et ce en portion.

Auderghem - dans le cadre de dépannage - Repas Conditionnements : 100 g	**2025**
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g)	4
BB - Potée lisse (100g)	43
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g)	6
Grand - Légume seul (100g)	18
Grand - Féculent (100g)	21
POTAGE en litre	4

❖ Commune de Woluwe-Saint-Pierre

Nous assurons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.) Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

❖ Commune d'Ixelles

Une partie de l'activité consiste à livrer, en liaison froide, des repas en portion à destination des crèches de la Commune. A cela s'ajoute la livraison pour d'autres crèches de denrées brutes ainsi qu'au service de l'Administration.

Au niveau des repas en portion le volume est le suivant :

Commune d'Ixelles - Crèches en portion de 100g	**2024**	**2025**
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g)	167	773
BB BIO - Potée lisse (100g)	6.207	27.484
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g)	9.029	9.757
Grand BIO - Légume seul (100g)	34.700	38.585
Grand BIO - Potée morceaux (100g)	13.485	14.285
Grand BIO - Féculent (100g)	36.547	41.180
Grand BIO - Végétarien (100g)	1.978	2.625
Grand BIO - Légumineuse (100g)	3.724	3.763
Total par 100 g	105.837	**138.452**
Potage en litre	3.837	**3.989**

❖ Arbre de Vie de la Commune de Jette

Nous avons poursuivi la collaboration avec le milieu d'accueil ASBL Arbre de Vie qui se situe sur la commune de Jette.

2024			2025			Evolution 2025/2024	
Repas +1 an	Repas -1 an	Total	**Repas -1 an**	**Repas +1 an**	**Total**	**En nombre de repas**	**En %**
1.628	893	2.521	**1.033**	**1724**	**2.757**	**236**	**9%**

❖ Vente directe aux milieux d'accueil

Dans cette rubrique sont reprises les activités de livraisons de denrées et boissons aux milieux d'accueil.
Suivant les associés, nous livrons 2, 3 ou 4 fois par semaine les milieux d'accueil.

Associés	En €	
	2024	**2025**
Ville de Bruxelles	525.079,61 €	451.973,45 €
Crèche du CHU Brugmann	22.242,73 €	26.151,17 €
Saint-Josse-ten-Noode	102.351,78 €	98.418,42 €
Evere	120.322,92 €	116.905,47 €
HUDERF	1.884,44 €	1.576,84 €
Jette	629,66 €	454,87 €
Berchem-Sainte-Agathe (y compris Court'Echelle)	65.579,02 €	65.594,10 €
Anderlecht	245.473,90 €	259.668,09 €
Auderghem	115.968,84 €	101.779,41 €
Molenbeek-Saint-Jean	27.069,56 €	25.839,96 €
Woluwe-Saint-Pierre	202.104,75 €	171.800,65 €
Ixelles	174.153,34 €	188.861,59 €
Total général	1.602.860,55 €	**1.509.024,02 €**

DIVERS

Au niveau « traiteur » où il s'agit de livraison de denrées brutes ou boissons, nous avons en grande majorité pour le département Santé classé en Vente Directe (VD).

Pour les administrations nous avons un chiffre d'affaires de 273.126€ contre 245.400€ en 2024.

Nous avons poursuivi la collaboration avec l'asbl Transit en assurant la livraison deux fois par semaine de denrées alimentaires pour un chiffre d'affaires de 64.312€ contre 64.458€ en 2024.

RAPPORT DU SERVICE SOCIAL SCOLAIRE - VILLE DE BRUXELLES

Rapport établi par Madame Saloua TIJARTI, assistante sociale - application des tarifications scolaires - Ville de Bruxelles (écoles officielles et libres)

Sommaire

Avant-propos

1. Service social en chiffres
2. Profil des familles
3. Mode d'introduction des demandes
4. Analyse des chiffres

Conclusion

Avant-propos

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des évolutions déjà observées en 2024, avec une plateforme en ligne désormais bien intégrée dans les pratiques des familles. Cette stabilité nous a permis de poursuivre notre objectif principal : rendre les démarches toujours plus accessibles et renforcer la visibilité des aides tarifaires dès l'inscription.

Parallèlement, l'extension du dispositif de gratuité, financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, continue d'impacter le volume des demandes adressées à notre service, sans pour autant réduire les besoins réels des familles.

Dans ce contexte en pleine transition, notre service social poursuit sa mission : soutenir les ménages qui rencontrent des difficultés financières, répondre aux situations les plus fragiles et garantir à chaque enfant un accès équitable à un repas scolaire de qualité.

1. Service social en chiffres

302

familles accompagnées

en 2025

↓ 23% par rapport à 2024

398 dossiers traités en 2024

Cette baisse s'explique principalement par l'extension du dispositif de gratuité financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, couvrant désormais 9 écoles supplémentaires. Ces établissements ont intégré le dispositif en cours d'année scolaire 2024-2025 : de janvier à juin 2024, la gratuité n'était pas encore d'application, tandis qu'en 2025, l'ensemble de l'année scolaire est couvert par ce dispositif.

Répartition des dossiers par type d'établissement

Volume des repas accordés

En 2025, 29.898 repas ont été accordés en gratuité par le service (contre 37.472 en 2024, soit -20,2%), tandis que 6.500 repas ont été attribués au tarif minimum (contre 5.376 en 2024, soit +20,9%). Par ailleurs, la prise en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles poursuit sa progression constante, atteignant 514.470 repas en 2025 (contre 464.148 en 2024, soit +10,8%). Cette hausse tient à la couverture complète des 9 écoles ayant rejoint le dispositif en cours d'année scolaire 2024-2025. Le nombre total d'écoles couvertes reste identique à 31 établissements.

Cependant, notre service joue un rôle de relais indispensable pour les familles dont les enfants fréquentent des établissements non couverts par la gratuité automatique. De plus, en complément de la gratuité octroyée par la FWB, notre service a soutenu 17 familles en situation de vulnérabilité en leur accordant la gratuité des repas, permettant à l'ensemble de la fratrie d'en bénéficier et allégeant significativement la charge financière des ménages concernés.

Quant à l'accès au tarif réduit, il a fortement progressé cette année avec 6.498 repas accordés (contre 2.635 en 2024). L'application de ce tarif repose généralement sur la présentation de justificatifs de ressources, sans nécessiter d'enquête sociale, et concerne principalement les familles percevant un revenu d'intégration sociale ou des allocations de chômage.
Toutefois, six familles ont bénéficié du tarif réduit à la suite d'une enquête sociale. Il s'agissait de parents travailleurs dont la situation budgétaire justifiait un soutien spécifique. L'octroi de ce tarif a ainsi contribué à préserver leur équilibre financier tout en garantissant l'accès de leurs enfants aux repas scolaires.

Les gratuités accordées par nos partenaires

En 2025, différents services et institutions ont continué à soutenir l'accès aux repas scolaires pour les familles en difficulté. Le Service de l'Aide à la Jeunesse a couvert les frais de repas de 3 enfants, tandis que le CPAS de Molenbeek a pris en charge 2 enfants, assurant ainsi un soutien ciblé aux familles concernées.

Le CPAS de Bruxelles a financé 9.921 repas, soit une baisse significative par rapport aux 17.878 repas de 2024 (-44,5%). Cette diminution s'explique par la gratuité des repas octroyée via la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que par la décision du CPAS de ne pas reconduire, à partir de septembre 2025, la prise en charge des repas scolaires pour les familles bénéficiant de ses services. Cette décision a eu un impact direct sur les enfants qui bénéficiaient de la gratuité des repas l'année précédente. Durant l'année scolaire 2024-2025, 131 enfants ont pu profiter de la prise en charge des repas par le CPAS. Pour l'année scolaire 2025-2026, la répartition des enfants concernés est la suivante :

- 51 enfants ne sont pas inscrits aux repas
- 7 enfants sont au tarif plein
- 18 enfants bénéficient d'un tarif réduit
- 14 enfants bénéficient de la gratuité
- 12 enfants ont obtenu le tarif famille nombreuse
- 5 enfants sont au tarif minimum
- 2 enfants sont pris en charge par le Service de l'Aide à la Jeunesse
- 20 enfants étaient en 6ème primaire en 2024-2025
- 2 enfants ont changé d'école (autre pouvoir organisateur)

Suite à l'arrêt de la prise en charge par le CPAS, les familles de 49 enfants ont sollicité notre service social pour bénéficier d'une réduction du coût des repas. Ce comparatif illustre clairement l'impact de cette décision sur l'accès aux repas scolaires pour l'année 2025-2026.

2. PROFIL DES FAMILLES

Profil	2025	2024	Évolution
Familles monoparentales	47%	48%	-1%
Revenus insuffisants	35%	29%	+6%
Surendettement	13%	15%	-2%
Situations critiques	3%	5%	-2%
Sans-papiers	2%	3%	-1%

47%

↓ légère baisse vs 2024

Familles monoparentales

Cette catégorie demeure la plus représentée parmi nos profils. Majoritairement composées de mères isolées, elles disposent d'un seul revenu, souvent de remplacement, ce qui limite leur capacité à faire face aux dépenses quotidiennes.

35%

↑ forte hausse vs 2024

Revenus insuffisants

Comprend des couples vivant avec un seul revenu (mutuelle, chômage) et des travailleurs aux bas salaires. Une grande partie du budget est absorbée par le logement, laissant peu de marge pour les dépenses essentielles.

13%

↓ légère baisse vs 2024

Surendettement

Légère diminution, mais les remboursements restent un poids lourd dans le budget. Cette situation fragilise particulièrement l'accès à une alimentation suffisante et équilibrée pour les enfants.

3%

↓ baisse vs 5% en 2024

Situations critiques

Incluent : absence de logement, absence de revenus, violences conjugales, expulsions. Ces situations nécessitent des interventions rapides pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants.

2%

↓ 3% en 2024

Sans-papiers

Bien que moins nombreuses qu'en 2024, ces familles restent parmi les plus vulnérables. Notre intervention permet de sécuriser un repas quotidien équilibré pour leurs enfants.

3. MODE D'INTRODUCTION DES DEMANDES

Ci-dessous la répartition des principaux acteurs suivant le type d'école :

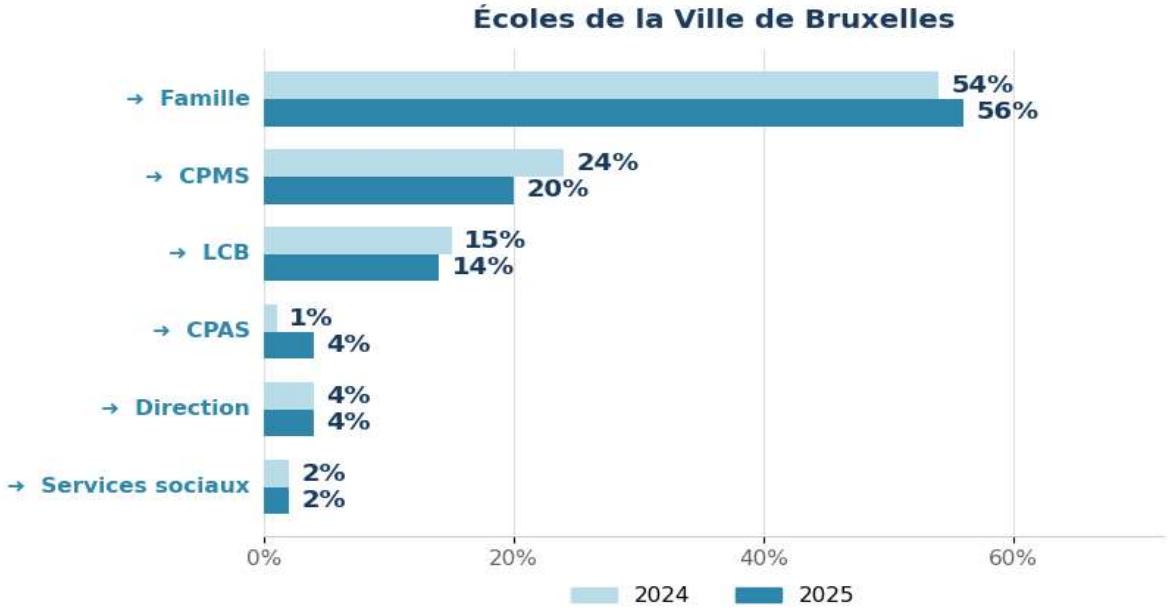

Les familles

Les demandes introduites directement par les familles poursuivent leur progression et demeurent la première catégorie de sollicitations. En 2025, nous constatons une nouvelle augmentation, avec une hausse de 2% pour les écoles de la Ville de Bruxelles et de 6% pour les écoles libres. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des années précédentes et s'explique notamment par la mise en place de l'inscription en ligne. Cet outil numérique, désormais bien intégré dans les pratiques des parents, leur permet de créer un espace personnel et d'accéder aisément aux informations relatives aux tarifs ainsi qu'aux coordonnées du service social. Cette accessibilité favorise une prise de contact directe avec notre service, sans passer par un intermédiaire, et contribue ainsi à l'augmentation constante des demandes émanant des familles.

Les CPMS

Les Centres psycho-médicosociaux demeurent des partenaires importants dans l'orientation des familles vers notre service. Néanmoins, la tendance à la baisse observée ces dernières années se confirme en 2025, avec une diminution supplémentaire de 4% par rapport à 2024. Cette évolution s'explique par l'extension du dispositif : les CPMS des 31 écoles bénéficiant de la gratuité mise en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles ne doivent désormais plus solliciter notre intervention. Dès lors, seules les écoles non couvertes par ce dispositif continuent d'introduire des demandes par l'intermédiaire de leur CPMS.

Le CPAS de la Ville de Bruxelles et les services sociaux

Les demandes émanant du CPAS de la Ville de Bruxelles connaissent une augmentation de 4%. Cette hausse s'explique par la décision, entrée en vigueur en septembre 2025, de ne plus octroyer de prise en charge des frais des repas scolaires. Dans ce contexte, les assistants sociaux du CPAS ont réorienté certains parents vers notre service afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.
Les situations provenant des autres services sociaux restent quant à elles stables, représentant 3% des demandes reçues, une proportion identique à 2024.

Les directions

Les demandes introduites par les directions des écoles de la Ville de Bruxelles se maintiennent à 4%, confirmant la stabilisation observée après les diminutions enregistrées ces dernières années. Si l'extension du dispositif de gratuité et l'inscription en ligne permettent toujours aux familles d'effectuer leurs démarches de manière plus autonome, nous constatons néanmoins que certaines écoles néerlandophones font davantage appel à notre service lorsqu'elles sont confrontées à des situations de familles en difficulté.
Pour les écoles libres, une diminution plus marquée est observée en 2025, avec une baisse de 7%. Sur les huit écoles concernées, quatre bénéficient désormais du dispositif de gratuité, ce qui ne nécessite plus d'intervention de notre service. Parmi les quatre autres établissements, deux notamment l'école La Retraite du Sacré-Cœur et l'école Maria Assumpta « Donderberg »

privilégient un accompagnement interne des familles en difficulté et n'introduisent pas de demandes auprès de notre service social.

■ Le service social des Cuisines Bruxelloises

En 2025, le service social des Cuisines Bruxelloises enregistre une diminution de 2% des demandes pour l'ensemble des écoles, conséquence directe de l'intégration de 31 établissements dans le dispositif de gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette évolution réduit progressivement le nombre de familles nécessitant une intervention de notre service. L'inscription en ligne continue de transformer les pratiques des familles, favorisant ainsi une démarche plus volontaire. En cas de difficultés financières, elles prennent eux-mêmes l'initiative de contacter le service social.

4. ANALYSES DES CHIFFRES

Tarif	Repas 2025	Repas 2024	Évolution
Famille Nombreuse	**47.806**	52.869	▼ -9,6%
Tarif Réduit	**6.498**	2.635	▲ +146,6%
Tarif Minimum	**6.500**	5.376	▲ +20,9%
Gratuité (LCB)	**39.819**	55.620	▼ -28,4%
Gratuité Fédération WB	**514.470**	464.148	▲ +10,8%

En 2025, la tendance observée en 2024 se confirme avec une nouvelle diminution des demandes de gratuité LCB. Cette évolution s'explique principalement par l'élargissement du dispositif des repas gratuits financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui avait déjà intégré neuf écoles supplémentaires à partir de septembre 2024. En 2025, ces 9 écoles bénéficient pour la première fois d'une année complète de gratuité. Par ailleurs, cela a un impact direct sur les tarifs familles nombreuses : les familles qui bénéficiaient du tarif de janvier à juin 2024 dans ces écoles sont désormais entièrement exonérées pour toute l'année scolaire, entraînant une forte diminution des demandes pour ce tarif.

Cette évolution contraste avec 2024, où l'on avait observé une augmentation des familles ayant droit au tarif famille nombreuse grâce à la meilleure visibilité des réductions lors de l'inscription en ligne. En 2025, le passage complet à la gratuité dans les neuf écoles réduit sensiblement le

nombre de familles encore éligibles à ce tarif, entraînant ainsi une baisse des familles concernées, tant pour les tarifs familles nombreuses que pour les gratuités LCB.

Cependant, en parallèle, nous constatons une augmentation des demandes pour les autres catégories tarifaires, notamment le tarif minimum et le tarif réduit. Pour le tarif minimum, cette catégorie continue de progresser en 2025. Dans de nombreux cas, il s'agit de parents ayant initialement demandé un tarif réduit via le site, pour lesquels l'assistante sociale a attribué le tarif minimum, jugé plus adapté à leur situation après analyse de leur dossier.

Quant au tarif réduit, le nombre de bénéficiaires a fortement augmenté, passant de 2.635 en 2024 à 6.498 en 2025, soit plus que doublé. Cette progression s'explique par la même raison qu'en 2024 : l'information relative à ce tarif est clairement indiquée lors du processus d'inscription en ligne. De nombreux parents profitent de cette visibilité pour introduire leur demande de tarif réduit dès l'inscription, ce qui contribue à cette hausse importante.

CONCLUSION

L'année 2025 confirme une évolution importante dans l'organisation de l'aide aux repas scolaires. La diminution du nombre de dossiers traités par le service social (302 en 2025 contre 398 en 2024) ne signifie pas une baisse des besoins. Elle s'explique principalement par l'extension du dispositif de gratuité financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec 514.470 repas pris en charge en 2025, ce mécanisme joue désormais un rôle central dans l'accès aux repas scolaires au sein des 31 écoles concernées.

Dans ce nouveau contexte, le rôle de notre service évolue mais demeure essentiel. Nous intervenons en complémentarité pour les établissements non couverts par la gratuité automatique. L'augmentation significative des repas au tarif réduit (+146,6%) et au tarif minimum (+20,9%) illustre une réalité préoccupante : un nombre croissant de familles, bien que disposant parfois d'un revenu, rencontrent des difficultés budgétaires importantes. La hausse de la proportion de familles aux revenus insuffisants (35%, soit +6%) confirme cette tendance et met en lumière la fragilisation des travailleurs précaires ou des ménages à revenu unique.

Par ailleurs, l'arrêt de la prise en charge des repas par le CPAS de Bruxelles à partir de septembre 2025 a également entraîné des conséquences directes. Plusieurs familles se sont tournées vers notre service afin de maintenir l'accès aux repas scolaires. Le comparatif réalisé pour l'année 2025-2026 met clairement en évidence l'impact de cette décision.

Enfin, la progression constante des demandes introduites directement par les familles témoigne d'une meilleure visibilité de nos aides, notamment grâce à l'inscription en ligne. Cette évolution favorise une démarche plus autonome, limitant les impayés et permettant une intervention rapide.

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines joue un rôle central dans la gestion du personnel et le bon fonctionnement de l'Association. Ses missions couvrent notamment la gestion administrative du personnel, le recrutement et la sélection des collaborateurs ainsi que l'application de la réglementation sociale et du travail.

Le présent chapitre présente les principaux éléments relatifs à l'activité du département au cours de l'exercice 2025.

En 2025, l'Association a pu compter sur l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs qui contribuent, jour après jour, à la préparation et à la distribution de milliers de repas destinés à nos convives.

L'effectif

Bien que le nombre de collaboratrices et collaborateurs ait légèrement augmenté au cours de l'exercice, celui-ci se clôture avec un effectif de 301,2 équivalents temps plein (ETP), soit un niveau pratiquement identique à celui de 2024 (301,6 ETP).

Le nombre moyen de travailleurs occupés au cours de l'exercice s'établit toutefois à 311,3 ETP contre 293,1 ETP en 2024, ce qui reflète une activité soutenue tout au long de l'année.

Le nombre d'heures effectivement prestées s'élève à 425.701,50 heures, contre 416.578,90 heures en 2024, soit une augmentation de 2,2%.

Nombre moyen de travailleurs au cours de l'exercice	2025	2024
Total en ETP au cours de l'exercice	311,3	293,1
Temps plein hommes	196,3	183,4
Temps plein femmes	82,5	76,3
Total de travailleurs occupés à temps plein	278,8	259,7
Temps partiel hommes	31,5	32,8
Temps partiel femmes	30,7	27,8
Total de travailleurs occupés à temps partiel	62,2	60,6

Nombre d'ETP à la clôture	2025	2024
Total en ETP	301,2	301,6
Temps plein hommes	188	187
Temps plein femmes	79	76
Total de travailleurs occupés à temps plein	267	263
Temps partiel hommes	33	39
Temps partiel femmes	33	36
Total de travailleurs occupés à temps partiel	66	75

	2025	2024
Nombre d'heures effectivement prestées	425.701,50	416.578,90

Profil du personnel occupé

La structure du personnel reste globalement stable et reflète les caractéristiques opérationnelles de l'Association.

Relation contractuelle

- Agents statutaires : 11
- Agents contractuels : 277
- Personnel étudiants : 13,1 ETP (Une moyenne de 44 jobistes par mois travaillant soit les weekends ou durant les périodes de vacances)
- Agents mis à disposition par les CPAS : 25
- Intérimaires : 0,83 ETP

Catégorie professionnelle

- Employés : 20%
- Ouvriers : 80%

Régime de travail

- 81,8% des travailleurs sont occupés à temps plein ;
- 80% bénéficient d'un contrat à durée indéterminée ;
- 20% sont engagés dans le cadre de contrats à durée déterminée ou de remplacement.

Genre

La répartition entre femmes et hommes reste stable d'une année à l'autre et est cohérente avec la structure de nombreux postes opérationnels comportant des charges non négligeables :

- Femmes : 33,2%
- Hommes : 66,8%

Age moyen

L'âge moyen demeure également stable, 44 ans, témoignant d'un équilibre entre expérience et renouvellement progressif des effectifs.

Lieu de résidence

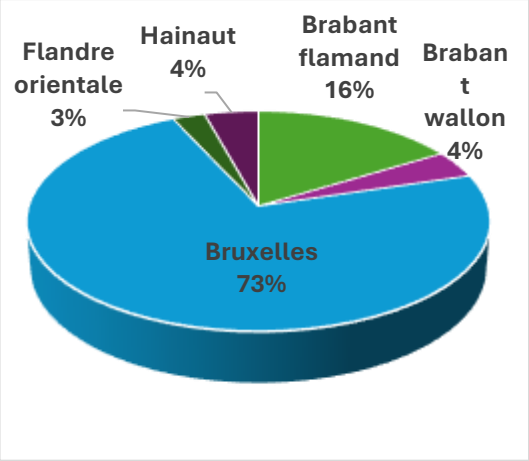

Comme l'illustre la répartition géographique de nos collaborateurs, une large majorité d'entre eux (73 %) est domiciliée à Bruxelles. Les autres résident principalement dans les provinces limitrophes.
Cette proximité géographique favorise les déplacements entre le domicile et le lieu de travail et contribue à la qualité de vie ainsi qu'au bien-être des collaborateurs.

Multiculturalité

La diversité culturelle constitue une véritable richesse au sein de notre Association. Pas moins de 45 nationalités et pays d'origine y sont représentés, témoignant de la diversité de nos collaborateurs. Cette pluralité favorise l'ouverture, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel. Nous veillons à créer un environnement accueillant et inclusif, où chaque personne est reconnue, écoutée et valorisée dans sa singularité. Grâce à cet esprit de bienveillance et de solidarité, nos activités se déroulent dans les meilleures conditions, au sein d'une atmosphère conviviale où chacun trouve sa place et peut s'épanouir pleinement.

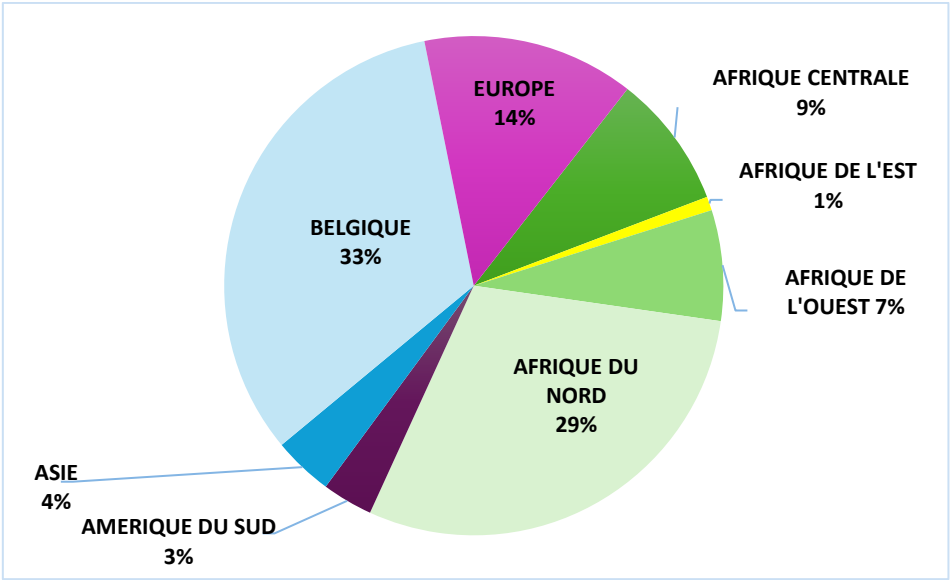

Mouvements du personnel au cours de l'exercice

Engagements

Au cours de l'exercice, 133 entrées ont été enregistrées. Parmi celles-ci, 103 concernent des étudiants engagés pour renforcer les équipes durant les week-ends et les périodes de congés.
Ces recrutements ont permis de répondre aux besoins opérationnels tout en assurant la flexibilité nécessaire au maintien du service.

Sorties

Le nombre total de sorties s'élève à 130, dont 111 concernent également des étudiants.

Les motifs de fin de collaboration, hors échéances de contrats à durée déterminée, se répartissent comme suit :

- 4 départs à la retraite
- 11 ruptures de contrat
- 2 ruptures de commun accord
- 3 ruptures de contrat pour force majeure (inaptitude définitive)
- 9 démissions

Ces chiffres traduisent une stabilité globale des effectifs, les mouvements observés étant principalement liés à la gestion habituelle des ressources humaines.

Répartition des effectifs par unité d'exploitation

La répartition des effectifs par unité d'exploitation reste globalement stable par rapport à l'exercice précédent.

On note toutefois un transfert d'effectifs de la cuisine d'Anderlecht vers celle de Haren, consécutif à la réintégration de l'ensemble de la production des repas scolaires en liaison chaude sur le site de Haren après la période estivale. Cette évolution se traduit par une augmentation de la part des effectifs à Haren, qui passe de 23% à 27%, tandis que celle d'Anderlecht diminue de 14% à 10%.

Le graphique met en évidence deux nouveaux lieux de travail en 2025 avec un très faible nombre de travailleurs :

- Sterrebeek dans le cadre projet initié en décembre 2024 et arrivé à terme le 1er décembre 2025. Deux travailleurs y étaient encore occupés au cours de l'exercice.
- la cuisine de la Résidence Reine Fabiola (RFF) qui fait suite à l'adhésion du CPAS d'Auderghem à l'Association, nous assurons désormais la préparation des repas destinés aux résidents de la maison de repos. Cette nouvelle activité est encadrée par un diététicien et deux cuisiniers, qui en assurent la gestion opérationnelle au quotidien.

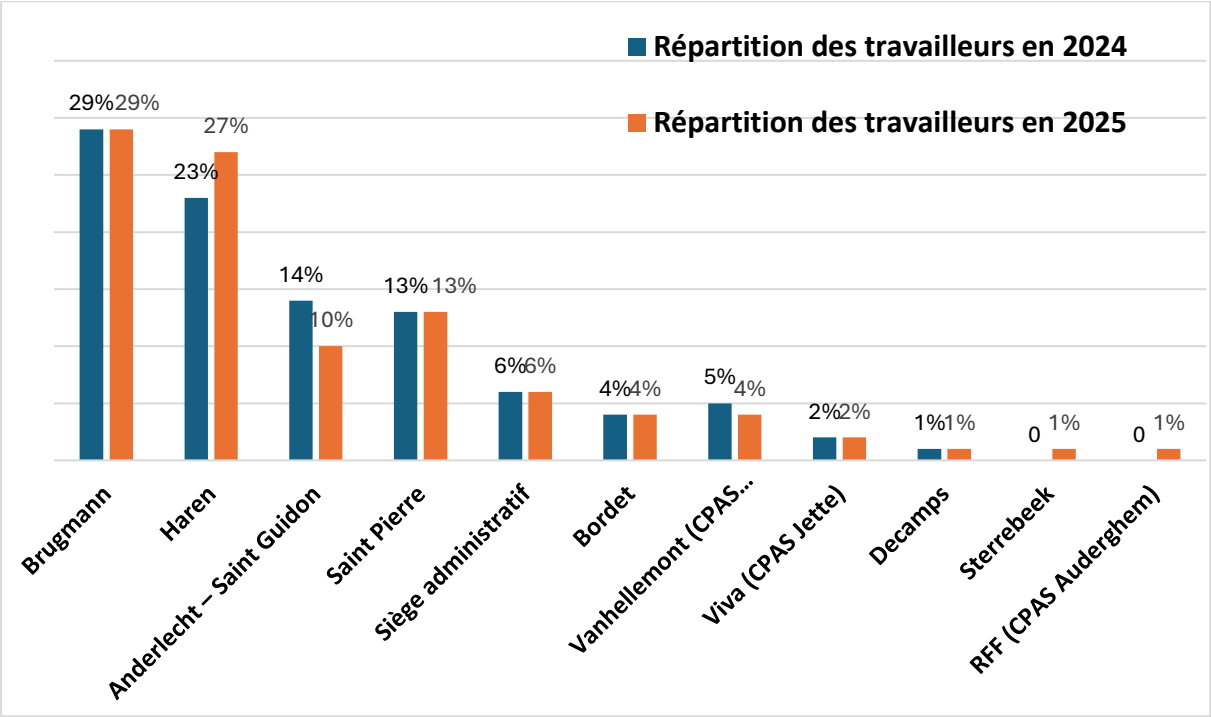

Dans l'ensemble, les évolutions observées reflètent principalement les adaptations organisationnelles liées au regroupement de certaines activités sur le site de Haren, à la clôture du projet de Sterrebeek et au démarrage d'une nouvelle collaboration avec le CPAS d'Auderghem.

L'exercice 2025 a été marqué par la stabilité des effectifs et par la mobilisation des équipes.

Grâce à l'engagement de l'ensemble des collaborateurs, l'Association a pu assurer la continuité de ses services tout en accompagnant l'évolution de ses activités et de son organisation.

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

ORGANIGRAMME AU 31.12.2025

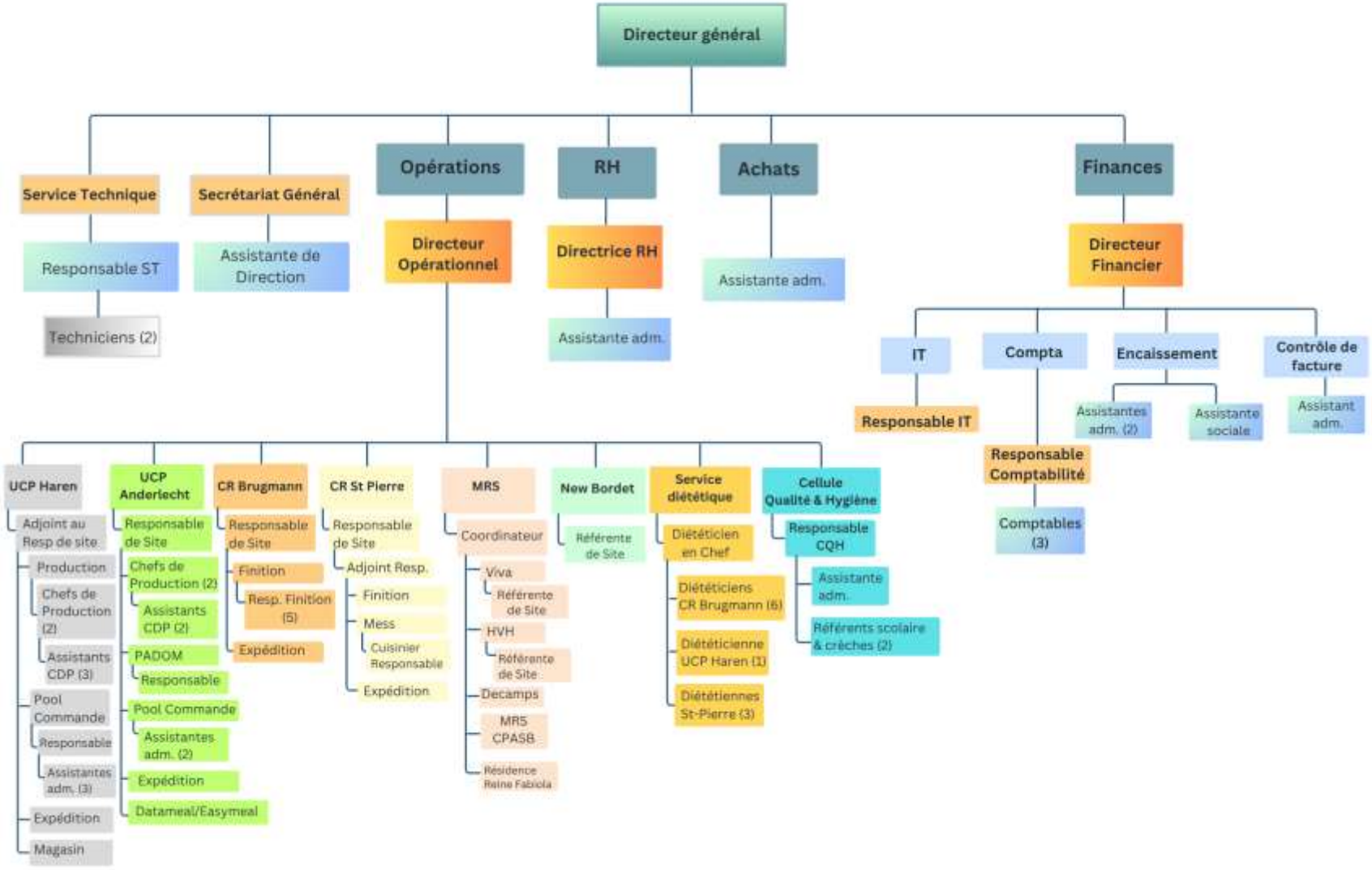

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

TRANSPARENCE

En exécution de l'article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.
Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Rémunérations (jetons de présence) :

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Jetons de présence	Frais de représentation	Avantages
ABID	Fatima	Administrateur	1.115,00 €	- €	- €
AKKI	Yassine	Administrateur	625,00 €	- €	- €
ALAMAT	Faten	Administrateur	1.000,00 €	- €	- €
AZDAD	Abderrachid	Administrateur	855,00 €	- €	- €
BAH	Mariam	Administrateur	875,00 €	- €	- €
BENGHALLAM	Amal	Membre de l'Assemblée Générale	250,00 €	- €	- €
BEOZIERE	Christian	Administrateur	480,00 €	- €	- €
BROEKAERT	Mauranne	Administrateur	875,00 €	- €	- €
CORDONNIER	David	Administrateur	1.000,00 €	- €	- €
DE CALLATAY-HERBIET	Françoise	Administrateur	375,00 €	- €	- €
DIALINAS	Jordan	Administrateur	875,00 €	- €	- €
EL GHOUL	Saïd	Administrateur	480,00 €	- €	- €
GODFRIN	Aline	Administrateur	375,00 €	- €	- €
GUILIZ	Aziza	Administrateur	360,00 €	- €	- €
HARICHE	Faouzia	Vice-Présidente / Présidente	4.800,00 €	- €	- €
HELLINGS	Benoit	Président	- €	- €	- €
HOORENS	José	Administrateur / Membre de l'Assemblée Générale	480,00 €	- €	- €

HOORNAERT	Chantal	Administrateur	480,00 €	- €	- €
LEMAITRE	Catherine	Administrateur	480,00 €	- €	- €
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	1.355,00 €	- €	- €
LHOEST	Audrey	Administrateur	- €	- €	- €
LHOEST	Sonia	Administrateur	500,00 €	- €	- €
LOCATELLI	Valérie	Administrateur	875,00 €	- €	- €
LONGIN	Serge	Administrateur	625,00 €	- €	- €
LOUYEST	Geneviève	Administrateur	480,00 €	- €	- €
LUAHABI	Ismail	Administrateur	250,00 €	- €	- €
MALENGREAU	Nicole	Administrateur	480,00 €	- €	- €
MARIN	Giovanni	Administrateur	750,00 €	- €	- €
MOLDERS	Didier	Administrateur	625,00 €	- €	- €
MOREAU	Fabien	Administrateur	750,00 €	- €	- €
OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	1.480,00 €	- €	- €
PAPADOPOULOS	Anastasia	Administrateur	1.480,00 €	- €	- €
PATELLI	Nico	Vice-Président	3.000,00 €	- €	- €
RIGAUX	Isabelle	Administrateur	1.000,00 €	- €	- €
SALENGROS	Jean-Corentin	Administrateur	- €	- €	- €
SEDDOUK	Sofia	Administrateur	- €	- €	- €
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	1.355,00 €	- €	- €
UNAL	Nevruz	Administrateur	500,00 €	- €	- €
VANDE WAYER	Marc	Administrateur	480,00 €	- €	- €
VANDENHEEDE	Sébastien	Administrateur	875,00 €	- €	- €
VERCRUYSSEN	Marie	Administrateur	- €	- €	- €
VUCKOVIC	Aline	Administrateur	- €	- €	- €
WAUCQUEZ	Frédéric	Administrateur	250,00 €	- €	- €
WAUTERS	Didier	Administrateur	360,00 €	- €	- €
WILLAME	Elise	Administrateur	360,00 €	- €	- €

ZIAN	Khalid	Administrateur	360,00 €	- €	- €
Pas de frais de représentation, ni d'indemnité, ni de voyage organisé					

Présence des membres aux séances :

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Réunion	Nombre de séances en 2025	Participation des mandataires aux séances
ABID	Fatima	Administrateur	AG, CA	12	9
AKKI	Yassine	Administrateur	AG, CA	5	5
ALAMAT	Faten	Administrateur	AG, CA	8	8
AZDAD	Abderrachid	Administrateur	AG, CA	7	7
BAH	Mariam	Administrateur	AG, CA	8	7
BENGHALLAM	Amal	Membre de l'Assemblée Générale	AG	2	2
BEOZIERE	Christian	Administrateur	AG, CA	4	4
BROEKAERT	Mauranne	Administrateur	AG, CA	8	7
CORDONNIER	David	Administrateur	AG, CA	8	8
DE CALLATAY-HERBIET	Françoise	Administrateur	AG, CA	12	3
DIALINAS	Jordan	Administrateur	AG, CA	8	7
EL GHOUL	Saïd	Administrateur	AG, CA	4	4
GODFRIN	Aline	Administrateur	AG, CA	5	3
GUILIZ	Aziza	Administrateur	AG, CA	4	3
HARICHE	Faouzia	Vice-Présidente / Présidente	AG, CA, RP	16	16
HELLINGS	Benoit	Président	AG, CA	4	3
HOORENS	José	Administrateur / Membre de l'Assemblée Générale	AG, CA	6	4
HOORNAERT	Chantal	Administrateur	AG, CA	4	4
LEMAITRE	Catherine	Administrateur	AG, CA	4	4
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	AG, CA	12	11

LHOEST	Audrey	Administrateur	AG, CA	4	0
LHOEST	Sonia	Administrateur	AG, CA	5	4
LOCATELLI	Valérie	Administrateur	AG, CA	8	7
LONGIN	Serge	Administrateur	AG, CA	8	5
LOUYEST	Geneviève	Administrateur	AG, CA	7	4
LUAHABI	Ismail	Administrateur	AG, CA	12	2
MALENGREAU	Nicole	Administrateur	AG, CA	4	4
MARIN	Giovanni	Administrateur	AG, CA	8	6
MOLDERS	Didier	Administrateur	AG, CA	5	5
MOREAU	Fabien	Administrateur	AG, CA	8	6
OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	AG, CA	12	12
PAPADOPOULOS	Anastasia	Administrateur	AG, CA	12	12
PATELLI	Nico	Vice-Président	AG, CA, RP	12	10
RIGAUX	Isabelle	Administrateur	AG, CA	8	8
SALENGROS	Jean-Corentin	Administrateur	AG, CA	4	0
SEDDOUK	Sofia	Administrateur	AG, CA	4	4
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	AG, CA	12	11
UNAL	Nevruz	Administrateur	AG, CA	8	4
VANDE WAYER	Marc	Administrateur	AG, CA	4	4
VANDENHEEDE	Sébastien	Administrateur	AG, CA	8	7
VERCRUYSSEN	Marie	Administrateur	AG, CA	8	0
VUCKOVIC	Aline	Administrateur	AG, CA	7	0
WAUCQUEZ	Frédéric	Administrateur	AG, CA	8	2
WAUTERS	Didier	Administrateur	AG, CA	4	3
WILLAME	Elise	Administrateur	AG, CA	4	3
ZIAN	Khalid	Administrateur	AG, CA	4	3

AG = Assemblée générale
CA = Conseil d'Administration
RP = Réunion préparatoire

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

Marchés publics 2025 - inventaire des marchés attribués de plus de 30.000 euros HTVA ou durée plus que 1 an

Art. 7, § 1er Ordonnance Transparence 14/12/2017 - art. 6, § 1er, 4° Ordonnance Publicité 16/05/2019

Nom du marché	Type de marché	Référence	Procédure	Année d'attribution	Lot éventuel	Société	Adresse	Montant TVAC
Boissons : eaux - jus - softs - eaux - bières - boissons Bio, Fairtrade	Fournitures	LCB-DBK-2024-492	Procédure Ouverte	2025	**5 lots**	**Plusieurs**	**Plusieurs**	**2.675.530,01 €**
					Lot 1 - Eaux	Trendy Foods Belgium	Rue du Fond des Fourches 23D 4041 Vottem	1.404.966,06 €
					Lot 2 - Softs	Sligro Food Group Belgium	Wingepark 10 3110 Rotselaar	282.180,07 €
					Lot 3 - Jus	Sligro Food Group Belgium	Wingepark 10 3110 Rotselaar	517.925,84 €
					Lot 4 - Bières	Trendy Foods Belgium	Wingepark 10 3110 Rotselaar	408.307,91 €
					Lot 5 - Boissons Bio, Faitrade	Sligro Food Group Belgium	Rue du Fond des Fourches 23D 4041 Vottem	62.150,13 €

Viandes et volailles fraiches ou cuites ou surgelées - charcuterie - salades traiteurs, plats préparés frais ou surgelés et produits végétariens	Fournitures	LCB-DBK-2022-017	Procédure Ouverte - Accord-Cadre	2025	**11 lots**	**Plusieurs**	**Plusieurs**	**8.002.145,26 €**
					Lot 1 - Viande fraiches crues conventionnelles	Walravens	Uyttenhovestraat 80 1090 Brussel	2.419.753,04 €
					Lot 2 - Viandes fraiches crues bio	Walravens	Uyttenhovestraat 80 1090 Brussel	732.184,40 €
					Lot 3 - Volailles fraiches crues conventionnelles	Viangro	Verwelkomingsstraat 10 1070 Brussel	967.795,26 €
					Lot 4 - Volailles fraiches crues bio	Walravens	Uyttenhovestraat 80 1090 Brussel	330.486,80 €
					Lot 5 - Viandes précuites	Viangro	Verwelkomingsstraat 10 1070 Brussel	1.004.555,00 €
					Lot 6 - Charcuteries	Meco Group	Leegaardsdijk 2 8400 Oostende	1.061.365,92 €
					Lot 8 - Plats préparés frais	Viangro	Verwelkomingsstraat 10 1070 Brussel	622.829,88 €
					Lot 10 - Viandes surgelées	Walravens	Uyttenhovestraat 80 1090 Brussel	423.317,36 €
					Lot 11 - Produits végétariens	Viangro	Verwelkomingsstraat 10 1070 Brussel	439.857,60 €

Etiquettes et rubans encreurs	Fournitures	LCB-DBK-2025-027	Procédure Négociée Directe Avec Publication Préalable - Accord-Cadre	2025	**3 lots**	**Plusieurs**	**Plusieurs**	**90.006,78 €**
					Lot 1 - Etiquettes	Turbel	Rue du Bassin Collecteur 11 1130 Haren	78.846,12 €
					Lot 2 - Etiquettes rectangulaires blanches pour l'imprimante Brother QL 700	Belta	Chaussée d'ASSE 126A 7850 Enghien	9.188,26 €
					Lot 3 - Rubans encreurs	Turbel	Rue du Bassin Collecteur 11 1130 Haren	1.972,40 €
Pommes de terre fraiches rondes issues de l'agriculture biologique, calibrées, épluchées et cuites pasteurisées	Fournitures	LCB-DBK-2025-026TER	Procédure Négociée Sans Publication préalable - Accord-cadre	2025	1 lot	LA COOPERATIVE PAYSANS ARTISANS	Rue Célestin Hastir 107 5150 Floreffe	66.951,72 €
Location, livraison, placement et entretien de fontaines à eau	Fournitures	LCB-DBK-2025-038	Procédure Négociée Sans Publication préalable - Accord-cadre	2025	1 lot	AQUAVITAL SA	Avenue Newton 1 1300 Wavre	43.378,50 €

Liste des voyages des mandataires publics – Art. 7, § 1er Ordonnance Transparence 14/12/2017						
Voyage	Date du Voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date de décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement Collège réuni ou tutelle générale
Pas de voyage organisé						

Liste des subsides octroyés Art. 7, § 1er Ordonnance Transparence 14/12/2017 - art. 6, § 1er, 4° Ordonnance Publicité 16/05/2019			
Subside	Date	Montant	Destinataire
Pas de subsides octroyés			

RAPPORT DES COMPTES 2025

Les comptes annuels soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de ce 22 juin 2026 seront édités sous forme du schéma complet de la Banque Nationale de Belgique.
Ces comptes annuels seront composés du bilan, du tableau de résultats et de ses annexes, en ce compris le bilan social.

Nous commentons ci-dessous les principaux postes du bilan et des comptes de résultats.

A. COMPTE DE RÉSULTATS

Le compte de résultats se solde, avant toute affectation, par une perte de 73.333 euros, composée d'une perte opérationnelle de 220.475 euros et d'une régularisation positive sur les exercices antérieurs de 147.142 euros.

Le compte de résultats comparatif 2025/2024 se présente comme suit :

	2022	2023	2024	2025*	25/24 %
Journées Alimentaires	19.122.494	19.918.427	22.011.955	22.050.743	100%
Repas Padom	122.173	633.213	565.602	563.484	100%
Repas Accueil	2.554.580	1.692.712	1.685.192	1.567.774	93%
Repas Scolaires	4.754.677	5.993.930	6.409.643	6.433.581	100%
Repas Plaines	0	292.072	327.881	282.514	86%
Potages	0	0	192.255	151.997	79%
Ventes Marchandises	1.442.269	3.574.195	3.490.311	3.573.781	102%
Ventes Divers	0	0	0	68.624	-
Ventes	**27.996.193**	**32.104.550**	**34.682.839**	**34.692.497**	**100%**
Marchandises Food	10.698.959	12.995.415	13.229.361	13.358.820	101%
Marchandises Non Food	507.588	620.762	543.709	610.468	112%
Marchandises Divers	51.489	61.554	38.538	121.593	316%
TVA non déductible marchandises	673.272	594.634	633.713	615.388	97%
Variations de stock	41.462	-97.897	-91.574	-97.659	107%
Coût des ventes	**11.972.769**	**14.174.467**	**14.353.745**	**14.608.611**	**102%**
Ratio COS/Ventes	*42,8%*	*44,2%*	*41,4%*	*42,1%*	
Personnel - Salaire	14.325.187	15.685.971	16.045.347	16.823.257	105%
MO extérieure	347.773	436.739	280.714	340.741	121%
Main d'Œuvre	**14.672.959**	**16.122.710**	**16.326.062**	**17.163.998**	**105%**
Ratio MO/Ventes	*53,7%*	*51,5%*	*48,6%*	*50,9%*	
Contribution	1.350.465	1.807.373	4.003.032	2.919.888	**73%**
Autres coûts et recettes	1.629.286	2.132.230	3.424.498	2.993.222	87%
Résultat net	**-278.821**	**-324.858**	**578.534**	**-73.333**	

En ce qui concerne les **VENTES & PRESTATIONS** : le chiffre d'affaires est identique à celui de 2024 (soit en diminution de 2,7% tenant compte de l'indexation entre les deux exercices).

Département Santé

Pour le département Santé Hôpitaux, nous observons une diminution du nombre de JA de 2,8% par rapport à 2024. Exception faite de l'Institut Bordet, tous les hôpitaux sont en recul, mais ce sont le CHUB et l'HUDERF qui accusent le recul le plus marqué.

Pour le département Santé MRS, nous continuons de progresser, avec une augmentation de 3,2% en nombre de JA et de 2,1% en chiffre d'affaires. Hors CPAS d'Auderghem, la progression est toutefois négative, à -0,5%. La situation entre les différentes Maisons est inégale, avec des diminutions de 4 à 5% pour Les Eglantines et Heysel et des augmentations du même ordre pour Les Ursulines et Vesale.

SANTE #	JA	JA	JA Bdgt	JA	Ecart compte 2024	
JA & JAM	2023	2024	2025	2025	#	%
BORDET	58115	63652	63520	64926	1.274	2%
CHUB	256094	258317	251620	246628	-11.689	-5%
CHUSP	118573	117747	117410	116395	-1.352	-1%
CDP	42880	34242	33400	33869	-373	-1%
CTR	31483	32346	32210	32050	-297	-1%
HUDERF	29086	30150	28570	27798	-2.353	-8%
Total JA hôpitaux	**536230**	**536455**	**526730**	**521665**	**-14.790**	**-2,8%**
LES EGLANTINES	61604	63698	62530	61211	-2.487	-4%
STE GERTRUDE	40661	42154	40990	42385	231	1%
HEYSEL	43027	44646	44480	42567	-2.078	-5%
URSULINES	46349	48964	48970	51439	2.475	5%
VESALE	31243	31450	31320	32577	1.128	4%
CPAS EVERE	26684	26921	26830	26645	-276	-1%
CPAS JETTE	37188	37728	37300	37242	-486	-1%
CPAS ANDERLECHT	63877	63209	62940	62814	-395	-1%
CPAS AUDERGHEM	0	0	0	13202	13.202	-
Total JA MRS	**350633**	**358769**	**355360**	**370081**	**11.312**	**3,2%**

En euro :

SANTE € JA & JAM	CA 2023	CA 2024	CA Bdgt 2025	CA 2025	Ecart compte 2024 €	Ecart compte 2024 %
BORDET	1.435.778	1.653.438	1.693.300	1.732.509	79.071	5%
CHUB	6.299.229	6.643.764	6.644.100	6.489.716	-154.048	-2%
CHUSP	2.926.288	3.056.906	3.126.400	3.106.061	49.155	2%
CDP	912.503	766.457	768.800	753.837	-12.620	-2%
CTR	677.295	731.726	747.000	744.686	12.960	2%
HUDERF	692.878	761.541	740.800	743.610	-17.931	-2%
Total JA hôpitaux	**12.943.971**	**13.613.832**	**13.720.400**	**13.570.419**	**-43.414**	**-0,3%**
LES EGLANTINES	1.304.070	1.425.644	1.460.000	1.406.778	-18.866	-1%
STE GERTRUDE	860.733	943.462	966.400	974.109	30.646	3%
HEYSEL	856.238	937.955	960.800	922.309	-15.646	-2%
URSULINES	822.603	928.160	951.100	1.007.206	79.046	9%
VESALE	434.949	463.124	474.400	492.991	29.868	6%
CPAS EVERE	521.709	553.419	550.900	563.079	9.660	2%
CPAS JETTE	803.271	859.604	880.500	872.983	13.379	2%
CPAS ANDERLECHT	1.230.003	1.280.290	1.274.700	1.307.850	27.561	2%
CPAS AUDERGHEM	0	0	0	200.820		
Total JA MRS	**6.833.576**	**7.391.658**	**7.518.800**	**7.748.125**	**155.648**	**2,1%**

Les activités de restauration diminuent de 2% (en euros), principalement du fait de l'arrêt des activités Resto Home et Stuckens (CPAS Evere), de la fermeture durant une période longue du Centre de Jour Soleil d'Automne (commune Anderlecht) et de la diminution des quantités commandées de potage sur HUDERF. Le Mess Saint-Pierre continue de progresser (+4%).

SANTE € RESTO	CA 2023	CA 2024	CA Bdgt 2025	CA 2025	Ecart compte 2024 €	Ecart compte 2024 %
Centre de jour Delta	20.667	19.894	20.500	20.412	518	3%
Centre de jour Soleil d'Automne	26.512	25.220	26.000	19.338	-5.882	-23%
CPAS Evere - Resto Home & Stuckens	33.540	42.101	43.200	12.157	-29.944	-71%
CPAS Anderlecht - Flat & Personnel	6.032	4.761	4.700	6.785	2.023	42%
CPAS Jette - Repas pers.& ext., potages	12.566	13.605	14.000	16.873	3.269	24%
CPAS Auderghem	0	0	0	156	156	-
Les Eglantines - Potage	555	296	400	0	-296	-100%
Admininstrations Anderlecht - Potage	7.969	6.178	6.400	4.451	-1.726	-28%
Admininstrations Jette - Potage	824	885	1.200	877	-8	-1%
Huderf - Potage	17.785	15.048	9.100	2.760	-12.287	-82%
Mess Saint-Pierre	347.823	402.738	413.400	420.687	17.949	4%
Versailles				1.317		
Activités diverses - MRS	6.669	-15.752	10.300	0	15.752	-100%
Total activités RESTO	**480.942**	**514.975**	**549.200**	**505.814**	**-10.477**	**-2,0%**

Le chiffre d'affaires des activités PADOM dégringole à -9,6%. La progression du portage à domicile pour Evere (+6%) et Ixelles (+15%), ainsi que le démarrage de l'activité pour Auderghem, ne suffisent pas à couvrir les baisses d'activité. Précisons que les activités PADOM d'Anderlecht, Jette, Bruxelles sont arrêtées depuis le début de l'année 2026.

SANTE € PADOM	CA 2023	CA 2024	CA Bdgt 2025	CA 2025	Ecart compte 2024 €	Ecart compte 2024 %
Restaurants sociaux Anderlecht	124.838	136.578	137.700	111.918	-24.660	-18%
Portage à domicile - Anderlecht	131.989	114.767	102.000	90.376	-24.392	-21%
Portage à domicile - Auderghem				61.057		
Portage à domicile - Bruxelles	75.076	67.855	60.000	63.209	-4.646	-7%
Portage à domicile - Evere	102.607	115.299	118.400	121.665	6.366	6%
Portage à domicile - Ixelles	68.225	136.172	139.800	156.989	20.817	15%
Portage à domicile - Jette	129.207	131.535	118.800	90.779	-40.756	-31%
Autres activités PADOM	828	0	0	0	0	-
Total activités PADOM	**632.771**	**702.206**	**676.700**	**695.993**	**-67.270**	**-9,6%**

Enfin, les ventes directes progressent significativement mais de manière très contrastée :

SANTE € VENTES	CA 2023	CA 2024	CA Bdgt 2025	CA 2025	Ecart compte 2024 €	Ecart compte 2024 %
Ventes directes - Hospitalier	1.144.082	1.197.769	1.268.100	1.447.112	249.342	21%
Ventes directes - MRS	172.190	173.668	178.300	157.483	-16.185	-9%
Commandes traiteur - Hospitalier	3.693	800	900	798	-2	0%
Commandes traiteur - MRS	12.713	11.079	11.400	1.235	-9.845	-89%
Total Ventes Santé	**1.332.678**	**1.383.317**	**1.458.700**	**1.606.628**	**223.311**	**16,1%**

Département Enfance & Hors Foyer

Dans ce département, le chiffre d'affaires est distribué comme suit :

ENFANCE €	CA 2023	CA 2024	CA Bdgt 2025	CA 2025	Ecart compte 2024 €	Ecart compte 2024 %
Repas - Crèches	1.679.215	1.685.587	1.731.000	1.569.297	-116.290	-7%
Repas - Ecoles	6.080.184	6.666.408	6.865.800	6.582.410	-83.998	-1%
Repas - Plaines	291.786	336.090	345.000	289.321	-46.769	-14%
Ventes directes - Crèches	1.477.723	1.602.861	1.682.200	1.509.024	-93.836	-6%
Ventes directes - Ecoles	118.594	136.956	113.200	161.789	24.833	18%
Ventes directes - Plaines	41.061	63.908	65.700	100.064	36.156	57%
Commandes traiteur	288.769	250.424	245.400	273.126	22.701	9%
Total Département Enfance	**9.977.331**	**10.742.235**	**11.048.300**	**10.485.030**	**-257.205**	**-2,4%**

La baisse d'activité repas est générale, et compensée seulement très partiellement par une progression des ventes directes pour les écoles et les plaines.
Durant l'année 2025, les mouvements sociaux dans les écoles ont fortement impacté nos activités (8 à 16 jours de suspension de repas suivant les PO).

Notons que l'activité Petite Enfance est à elle seule responsable de plus de 80% du recul du département, et au sein de cette activité, le recul est directement lié à une baisse des besoins (-13%) des crèches de la Ville de Bruxelles, principal client pour cette activité avec 47% du chiffre d'affaires :

Détail Crèches €	**CA 2023**	**CA 2024**	**CA Bdgt 2025**	**CA 2025**	**Ecart compte 2024**	
					€	**%**
Anderlecht	246.896	252.998	265.352	260.127	7.129	3%
Auderghem	120.112	115.969	121.709	101.903	-14.066	-12%
Berchem	87.627	87.487	91.323	84.038	-3.449	-4%
Bruxelles	1.672.900	1.655.667	1.712.118	1.442.038	-213.629	-13%
Ixelles	215.273	236.658	245.748	269.221	32.564	14%
Jette	273.299	357.575	371.137	367.586	10.012	3%
Molenbeek	104.771	97.470	100.110	93.241	-4.229	-4%
Saint-Josse	96.555	92.011	95.100	97.433	5.422	6%
CHUB	132.539	149.351	155.683	148.785	-566	0%
Huderf	181.300	219.136	229.599	186.220	-32.916	-15%
Total Repas - Crèches	**3.131.273**	**3.264.321**	**3.387.879**	**3.050.593**	**-213.728**	**-6,5%**

En résumé :

SYNTHESE €	**CA 2023**	**CA 2024**	**CA Bdgt 2025**	**CA 2025**	**Ecart compte 2024**	
					€	**%**
JA	12.943.971	13.613.832	13.720.400	13.570.419	-43.414	0%
JAM	6.833.576	7.391.658	7.518.800	7.748.125	356.468	5%
RESTO	480.942	514.975	549.200	505.814	-9.160	-2%
PADOM	632.771	702.206	676.700	695.993	-6.213	-1%
VENTES	1.332.678	1.383.317	1.458.700	1.606.628	223.311	16%
Total Département Santé	**22.223.937**	**23.605.987**	**23.923.800**	**24.126.979**	**520.991**	**2,2%**
REPAS	8.051.185	8.688.086	8.941.800	8.441.027	-247.058	-3%
VENTES	1.926.146	2.054.149	2.106.500	2.044.002	-10.147	0%
Total Département Enfance	**9.977.331**	**10.742.235**	**11.048.300**	**10.485.030**	**-257.205**	**-2,4%**
Ventes machines	19.519	25.366	17.400	14.715	-10.651	-42%
Refacturation Personnel	90.542	95.371	94.400	118.480	23.110	24%
Refacturation Diverses	2.149	1.362	1.100	77.461	76.099	5587%
Total LCB	**32.313.478**	**34.470.321**	**35.085.000**	**34.822.664**	**352.343**	**1,0%**

Hors indexation, la progression totale de 1% se traduit par une diminution de 1,7%.

En ce qui concerne le **COÛT DES VENTES & MAIN D'OEUVRE** :

1) Les approvisionnements et marchandises sont en augmentation de 1,8% pour un chiffre d'affaires équivalent. Il en résulte une légère augmentation du poids des matières premières de 0,7%. Rappelons que le target budgétaire était de 40%.

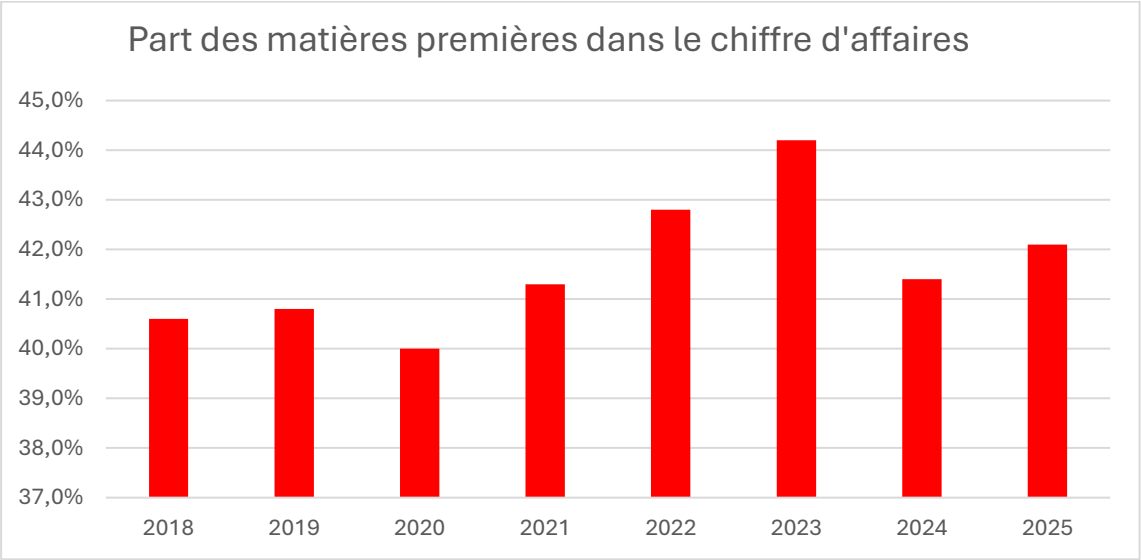

** Les pourcentages exprimés avec la TVA non déductible sur les marchandises*

Cette augmentation de 1,8%, exprimée rappelons-le en pourcentage du chiffre d'affaires, correspond à un montant de 250.000 euros.

2) La main d'œuvre est composée des salaires et du coût de la main d'œuvre externe (intérimaires et article 60, ainsi que d'un poste Divers Personnel regroupant tous les frais afférents au personnel tels que frais de transport, assurance-loi, … et récupérations. Ces charges sont en augmentation de 4,8% par rapport à 2024. En termes de charge de période, il en résulte une augmentation significative du poids de la main d'œuvre de 48,6 à 50,9%, soit 2,3%.

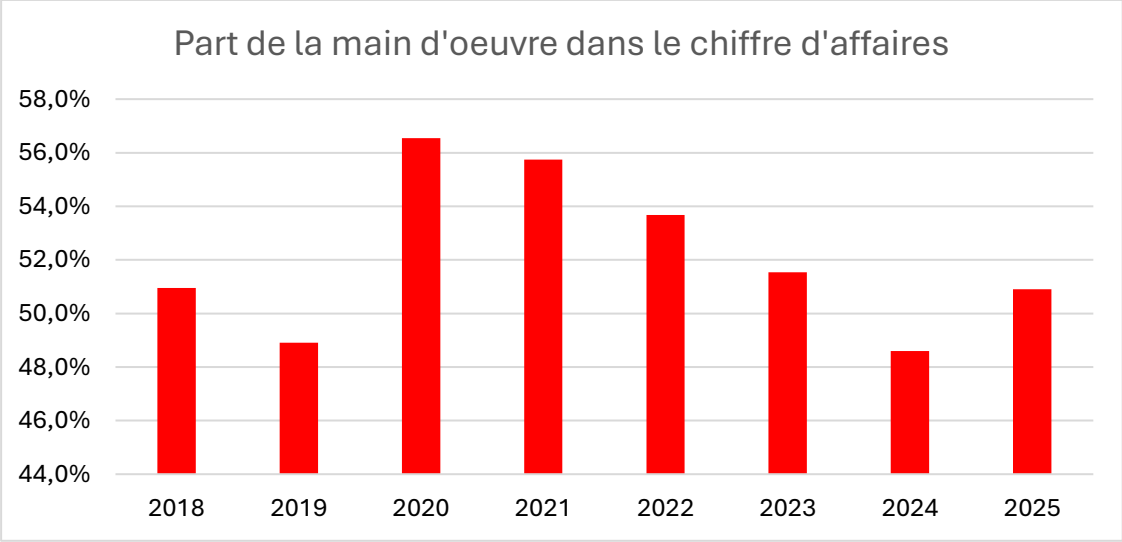

Cette augmentation de 2,3%, exprimée rappelons-le en pourcentage du chiffre d'affaires, correspond à un montant de 800.000 euros.

Finalement, nous observons une importante baisse de la contribution (+27%). Dans le même temps, les autres coûts et recettes de fonctionnement diminuent de 13% (8,2% en ne considérant que les charges de période), amoindrissant ainsi l'impact de la chute de la contribution sur le résultat :

	2022	2023	2024	2025	25/24 %
Ventes	27.996.193	32.104.550	34.682.839	34.692.497	100%
Coût des ventes	11.972.769	14.174.467	14.353.745	14.608.611	102%
Main d'Œuvre	14.672.959	16.122.710	16.326.062	17.163.998	105%
Contribution	**1.350.465**	**1.807.373**	**4.003.032**	**2.919.888**	**73%**
Autres coûts et recettes	1.629.286	2.132.230	3.424.498	2.993.222	87%
Résultat net	**-278.821**	**-324.858**	**578.534**	**-73.333**	

Analysons plus en détail le dernier poste **AUTRES COÛTS ET RECETTES** :

	2022	2023	2024	2025*	25/24 %
Immeubles	103.094	114.101	139.353	177.019	127%
Equipements	503.380	563.346	508.210	511.942	101%
Transport	558.223	578.626	534.639	526.299	98%
ICT	507.996	240.888	408.001	320.799	79%
Bureau	84.877	101.598	83.332	63.640	76%
Consommations EGE	410.844	785.839	1.025.530	832.191	81%
Services	303.273	310.018	376.220	418.568	111%
Services - Personnel	74.780	77.079	81.615	95.734	117%
Assurances	74.520	78.032	81.317	81.999	101%
SB Divers	40.692	41.947	81.927	32.653	40%
Services et Biens Divers	**2.661.678**	**2.891.474**	**3.320.142**	**3.060.844**	**92%**
Personnel - Transport	60.017	63.118	76.199	89.333	117%

Personnel - Divers	452.564	569.799	648.346	662.288	102%
Récupérations personnel	-159.829	-210.026	-186.232	-249.699	134%
Divers personnel	**352.753**	**422.891**	**538.312**	**501.922**	**93%**
Amortissements	667.004	787.235	1.137.045	1.102.112	97%
Réductions de valeur	-69.326	33.310	-974	-84.282	8655%
Subsides sociaux	-897.100	-971.440	-673.300	-686.766	102%
Subsides spécifiques	1.674	0	-9.313	-91.143	979%
Subside insertion	-200.943	-239.079	-210.289	-209.774	100%
Subside revalorisation	-321.894	-348.965	-364.182	-378.190	104%
Subside pension	-388.905	-375.373	-464.159	-475.761	102%
Subside Maribel	-143.248	-82.425	-150.181	-239.189	159%
Produits divers	-87.298	-33.300	-25.806	-46.045	178%
Autres produits d'exploitation	**-2.037.714**	**-2.050.582**	**-1.897.231**	**-2.126.868**	**112%**
Charges diverses	79.796	71.763	120.875	349.585	289%
Produits financiers	-30.621	-49.069	-19.126	-21.287	111%
Charges financières	3.796	11.511	104.279	134.635	129%
Produits exceptionnels	0	0	-178	-40	22%
Charges exceptionnelles	0	0	117.204	72.761	62%
Impôts	1.920	13.698	4.150	3.839	93%
Total autres coûts et recettes	**1.629.286**	**2.132.230**	**3.424.498**	**2.993.222**	**87%**

3) Les services et biens divers sont en diminution de 8% :

Notons en particulier :

- Immeubles : différents travaux pour un total de 27 k€ ont été réalisés dans notre cuisine de Brugmann
- ICT : 2024 a été une année de transition durant laquelle nous avons dû supporter les frais liés au transfert de notre infrastructure informatique vers I-City en sus de la facture de CHUSP.
  - Bureau : Utilisation d'un stock existant d'étiquettes
- Consommation EGE :
  - Régularisation des factures de CHUSP de 2024, ainsi que diminution du fait d'une renégociation de la refacturation des fluides par le CHUSP pour le mess (-73 k€ sur le passé, -60 k€ sur 2025)
  - Augmentation des dépenses énergétiques de la cuisine centrale d'Anderlecht par suite du transfert des activités de production depuis la cuisine de Brugmann (+40 k€), très largement compensée par une baisse importante des dépenses énergétiques refacturées par le CHUB (-150 k€)
  - Décision du CPAS d'Anderlecht d'appliquer rétroactivement une refacturation forfaitaire des fluides pour le Home Van Hellemont telle que le prévoit la convention de partenariat (+132 k€, dont 108 k€ pour les années antérieures)
  - Remise en question de la facturation de Jette concernant le home VIVA, qui a littéralement explosé ces deux dernières années, atteignant un montant par JA plus de 8 fois supérieur à celui atteint par les autres cuisines (-40 k€)
  - Diminution également pour la cuisine centrale de Haren, principalement à la suite de la mise en service des panneaux solaires (-19 k€)
- Services :
  - Augmentation des services de nettoyage facturés par le CPAS de Bruxelles (129 k€, contre 95 k€ en 2024 et 75 k€ en 2023)
  - Augmentation des services de gardiennage sur le site de Haren par suite d'une forte indexation et une augmentation des interventions de nuit suite déclenchement de l'alarme (+7 k€)
  - Augmentation de nos dépenses de certification (de 3,5 k€ à 13 k€)
- Services-Personnel :
  - Légère augmentation des frais de secrétariat social (+6 k€)
  - Augmentation des jetons de présence (de 26 k€ à 35 k€)
- SB Divers :
  - Diminution du poste Animations (18 k€ contre 33 k€ en 2024, soit -15 k€)
  - Diminution des frais de réception par suite du report de la fête pour le personnel (-18 k€)
  - Diminution des dépenses de promotion et annonces du fait du remplacement du folder Repas Scolaire par un simple flyer (-16 k€)

4) Les divers personnel sont en diminution de 7% :

Notons en particulier :

- Personnel - Transport : +13 k€ dans les abonnements sociaux
- Personnel - Divers : légère augmentation de 14k€ cachant des différences plus importantes

  - Cotisation de responsabilisation ONSS : de 50k€ à 84k€ (+34 k€)
  - Assurance-Loi : +16 k€
  - Vêtements de travail : +15 k€
  - SEPPT : facture 2025 comptabilisées deux fois fin 2024 (-30 k€)
- Récupérations personnel (recettes) :
  - Refacturation frais de personnel d'un cuisinier pendant trois mois pour la cuisine Reine Fabiola d'Auderghem (+15 k€)
  - Récupération Accidents du Travail : +30 k€

5) Les dotations aux amortissements sont en légère diminution (-35 k€)

6) Différents éléments ont été inscrits aux réductions de valeur :
   - Un inventaire des immobilisations a été conduit, menant à un déclassement de nombreuses immobilisations devenues obsolètes, généralement totalement amorties mais pas toujours. Moyennant la reprise d'une provision de 17 k€ passée en 2024 en prévision de l'arrêt des activités de production dans notre cuisine de Brugmann et une recette de 7,5 k€ suite à une vente, l'impact sur le résultat est de -22,5 k€
   - A la demande du réviseur, un nettoyage général des comptes clients et provisions a été effectué. L'impact de ce nettoyage sur les provisions est un résultat positif de 119 k€

7) Les subsides sont en augmentation de 11% :
   - Prise en résultat du subside reçu fin 2024 et prévu pour financer notre projet Maraichage Sterrebeek (+82 k€)
   - Augmentation de 89 k€ du subside Maribel, correspondant à un solde 2022 de 113 k€ et donc une diminution pour l'exercice de charge 2025 de 24 k€

8) Les charges diverses augmentent de 229 k€, principalement à la suite d'une meilleure répartition de la TVA non déductible entre les postes Marchandises et Services et à quelques moins-values suite au nettoyage des anciens comptes RESCO2.

9) Augmentation de nos charges financières liées à l'emprunt bancaire contracté pour financer le solde de nos travaux de rénovation sur le site de Haren – couvre 12 mois en 2025 contre 9 mois en 2024

10) Nous avons enfin pris en charge exceptionnelle un montant de 73 k€ soldant le compte de bilan 'Vidanges consignées » (ce compte n'est plus utilisé depuis 2021, remplacé par la prise en charge immédiate des vidanges consignées – factures et notes de crédit lors du retour – ce qui encourage un meilleur suivi)

Analyse du résultat

Le résultat de 73.333 euros comprend une perte opérationnelle de 220.475 euros et une régularisation positive sur les exercices antérieurs de 147.142 euros.

Les différents éléments antérieurs sont :

Elément	Impact résultat
Quelques éléments de ventes, marchandises et salaires menant à une contribution négative de 2k€	-2 k€
Extourne d'une provision informatique CHUB 2015	+6 k€
Extourne provision taxe régionale HA 2015	+16 k€
Facturation par le CPAS d'Anderlecht de frais d'eau, gaz, électricité et évacuation des déchets pour les années 2020 à 2024	-131 k€
Régularisation des factures énergies de CHUSP 2024 et 2023 pour le mess	+58 k€
Réduction des charges de pension pour le personnel contractuel 2024	+31 k€
Correction d'un double encodage de la facture du SEPPT	+33 k€
Résultat du nettoyage des vieux comptes RESCO2	+121 k€
Reprise de la provision déclassement IMMOB suite fermeture cuisine 100 passée fin 2024	+17 k€
Nettoyage inventaire des immobilisés	-47 k€
Subside Maribel 2022	+113 k€
Nettoyage du compte vidanges exercices antérieurs à 2021	-73 k€
Divers	+5 k€

En ce qui concerne l'**AFFECTATION DU RESULTAT** :

Jusqu'à et y compris la clôture de l'exercice 2024, nous puisions dans les provisions en fonction des valeurs d'acquisition de nos investissements. Or la charge réelle n'est pas supportée l'année de l'acquisition mais est répartie sur la durée d'amortissement. Nous souhaitons proposer d'adopter une autre méthode pour l'utilisation de ces provisions, plus juste comptablement : puiser dans les provisions en fonction des charges réelles occasionnées.

Nous proposons dès lors les reprises de provisions suivantes :

1) Provision Travaux de rénovation : reprise de 58.574 euros, correspondant à la remise en état de différents locaux

2) Provision Chariots technique embarquée, bornes, … : reprise de 842 euros, correspondant aux amortissements des chariots acquis pour Les Ursulines

Projets	Situation Finale après reprises au 31/12/2024	Modification des réserves au 31/12/2025	Situation Finale après reprises au 31/12/2025
Travaux de rénovation	2.640.170,13	-58.574,97	2.581.595,16
Chariots technique embarquée, bornes, …	1.568.336,66	-841,77	1.567.494,89
Impact augmentations de prix	101.870,45		101.870,45
Total des réserves	4.310.377,24	-59.416,74	4.250.960,50

Ces reprises de provisions mènent à l'affectation du résultat suivante :

Résultat de l'exercice (perte)	-73.333,17
Reprise provision Travaux de rénovation	58.574,97
Reprise provision Chariots technique embarquée	841,77
Résultat à reporter (perte)	-13.916,43

B. BILAN

Le bilan comparatif entre 2024 et 2025 se présente comme suit :

Catégorie de compte		Libellé de compte	2024	2025	2025 vs 2024
		ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	**21**	Immobilisations incorporelles	238.596,85	193.693,95	-44.902,90
	22/27	Immobilisations corporelles	9.357.543,36	8.600.644,34	-756.899,02
	28	Immobilisations financières	10,00	10,00	0,00
ACTIFS CIRCULANTS	**30**	Stocks et commandes en cours	503.400,86	601.059,91	97.659,05
	40/41	Créances à un an au plus	10.088.203,82	11.642.069,36	1.553.865,54
	50/53	Placements de trésorerie	0,00	0,00	0,00
	54/58	Valeurs disponibles	4.397.397,91	2.599.231,34	-1.798.166,57
	490/491	Comptes de régularisation	253.680,22	272.765,22	19.085,00
		Total Actif	**24.838.833,02**	**23.909.474,12**	**-929.358,90**
		PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	**10**	Capital	1.300.700,00	1.300.700,00	0,00
	13	Réserves	4.310.377,24	4.310.377,24	0,00
	14	Résultat reporté	6.490.870,82	6.490.870,82	0,00
				-73.333,17	
	15	Subsides en capital	79.080,62	73.186,88	-5.893,74
PROVISIONS	**16**	Provisions pour risques et charges	123.000,00	100.000,00	-23.000,00
DETTES	**17**	Dettes à plus d'un an	3.206.438,91	3.014.483,57	-191.955,34
	42/48	Dettes à un an au plus	9.193.951,78	8.612.365,42	-581.586,36
	492/493	Comptes de régularisation	134.413,65	80.823,36	-53.590,29
		Total Passif	**24.838.833,02**	**23.909.474,12**	**-929.358,90**

A l'actif

1) Un inventaire des actifs immobilisés a été fait, menant à une sortie de valeur comptable pour un total de 86 k€. Dans le même temps, les nouvelles acquisitions (324 k€) ont été inférieures aux amortissements actés (1.035 k€). Dans les nouvelles acquisitions, notons 146 k€ pour des chariots pour Ursulines, 70 k€ pour la fin des travaux de Haren et 23 k€ pour la suite du projet New RESCO.

		Au 01/01/2025							Au 31/12/2025		
		VA	Amort.	VRC	ACHIM	AM	Sortie	Sortie AM	VA	Amort.	VRC
200000	Frais de constitution	25.281,27	25.281,27	0,00	0,00	0,00	25.281,27	25.281,27	0,00	0,00	0,00
210100	Frais de R&D	218.830,07	218.830,07	0,00	0,00	0,00	218.830,07	218.830,07	0,00	0,00	0,00
215000	Logiciels standard d'application	333.606,05	323.782,34	9.823,71	0,00	12.516,31	212.049,91	214.742,51	121.556,14	121.556,14	0,00
215100	Développement logiciels propres	659.576,42	562.962,56	96.613,86	23.413,29	32.599,41	339.710,82	322.555,68	343.278,89	273.006,29	70.272,60
216000	Frais d'etudes Architecte	174.758,37	42.599,11	132.159,26	0,00	8.737,91	0,00	0,00	174.758,37	51.337,02	123.421,35
IMMOB INCORPORELLES		**1.412.052,18**	**1.173.455,35**	**238.596,83**	**23.413,29**	**53.853,63**	**795.872,07**	**781.409,53**	**639.593,40**	**445.899,45**	**193.693,95**
221000	Construction Rénovation bâtiments	5.173.424,47	784.358,30	4.389.066,17	109.151,21	303.319,26	20.880,16	25.065,18	5.261.695,52	1.062.612,38	4.199.083,14
221010	Construction Achat bâtiments	730.000,00	73.020,00	656.980,00	0,00	21.900,00	0,00	0,00	730.000,00	94.920,00	635.080,00
230000	Install. techn.& machines	7.171.607,34	3.842.812,91	3.328.794,43	175.556,68	494.881,84	1.092.439,27	1.055.892,85	6.254.724,75	3.281.801,90	2.972.922,85
230050	Install. techn. & machines subsidiées	1.031.129,25	1.016.886,21	14.243,04	0,00	5.893,74	1.003.298,25	1.003.298,25	27.831,00	19.481,70	8.349,30
232000	Outillage	1.352.986,31	859.561,05	493.425,26	21.636,35	146.945,78	378.367,67	368.119,45	996.254,99	638.387,38	357.867,61
232050	Outillage subsidié	2.013,44	2.013,44	0,00	0,00	0,00	2.013,44	2.013,44	0,00	0,00	0,00
233000	Pièces de rechange	107.130,22	64.071,92	43.058,30	0,00	13.634,53	107.130,22	77.706,45	0,00	0,00	0,00
235000	Emb. récupérables	51.246,17	51.246,17	0,00	0,00	0,00	51.246,17	51.246,17	0,00	0,00	0,00
240000	Mob. & Mat. de bureau	175.391,13	126.011,24	49.379,89	12.348,92	7.276,44	92.135,89	92.135,89	95.604,16	41.151,79	54.452,37
241000	Matériel roulant	69.464,01	63.241,54	6.222,47	0,00	6.222,47	17.775,69	17.775,69	51.688,32	51.688,32	0,00
242000	Mat.informat.& bureaut.	227.103,55	185.940,98	41.162,57	5.342,68	13.812,54	143.801,47	143.924,93	88.644,76	55.828,59	32.816,17
242100	Frais de mise en état	484,00	484,00	0,00	0,00	0,00	484,00	484,00	0,00	0,00	0,00
263000	Autres immobilisations	531.363,94	170.036,48	361.327,46	0,00	21.254,56	0,00	0,00	531.363,94	191.291,04	340.072,90
270000	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOB CORPORELLES		**16.623.343,83**	**7.239.684,24**	**9.383.659,59**	**324.035,84**	**1.035.141,16**	**2.909.572,23**	**2.837.662,30**	**14.037.807,44**	**5.437.163,10**	**8.600.644,34**

2) Le niveau du stock augmente de 97 k€. Les stocks ont été évalués par comptage.

3) Les créances commerciales augmentent de 1.554 k€. Ce montant est la somme de plusieurs composantes :
   - Diminution de 121 k€ à la suite d'un nettoyage général des comptes clients et provisions (notamment les vieux comptes Resco2, inactifs depuis juin 2022)
   - Traitement des acomptes Client différent : dans un compte Factures à établir (pour 344 k€) en 2025, mais comme client créditeur
   - Augmentation des créances clients pour 1.601 k€

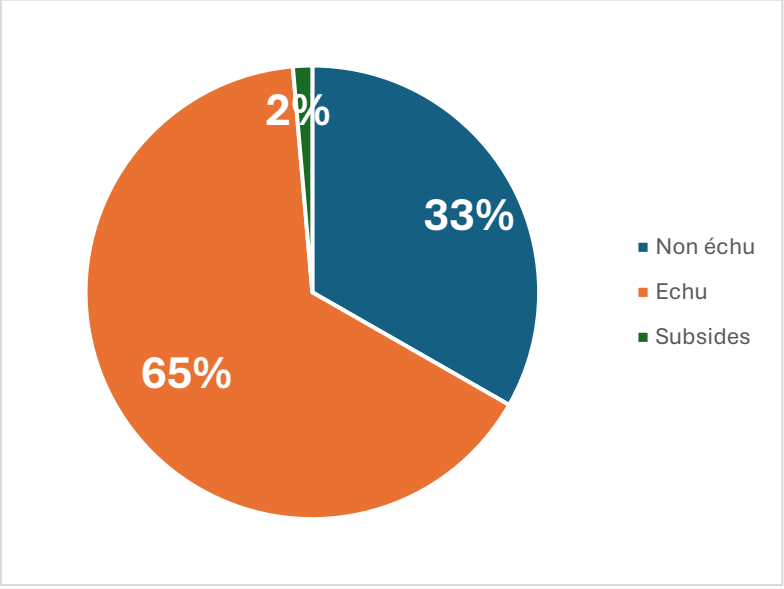

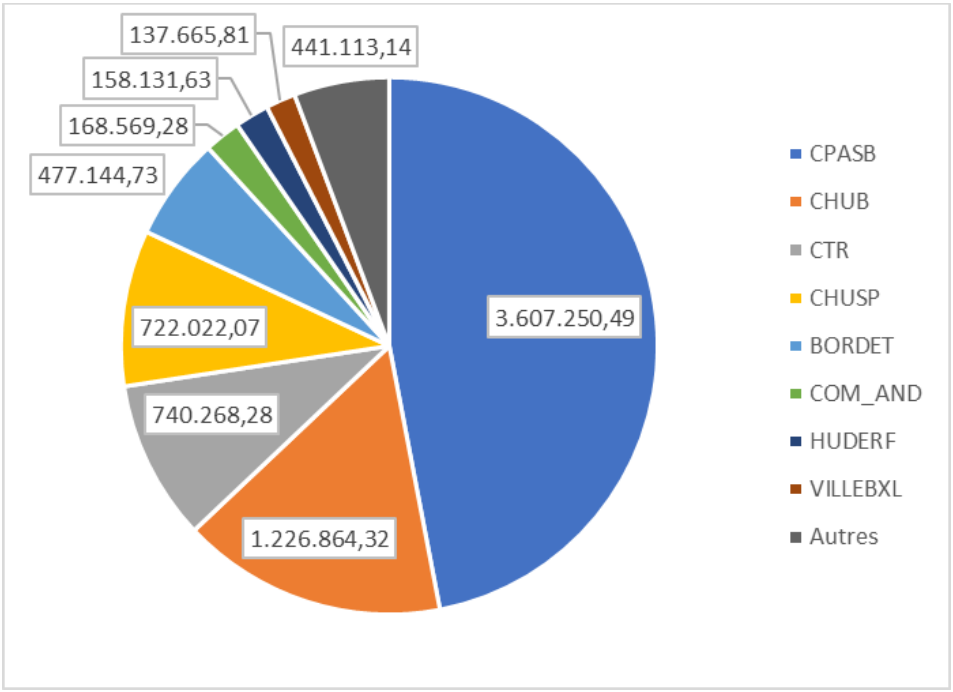

Notons que le retard pris par le CPAS de Bruxelles s'améliore (toutes les factures de 2025 ont été honorées).

La situation de CTR (ERASME) reste préoccupante : au moment de la rédaction de ce rapport, la dernière facture payée est celle de mai 2025, soit 11 mois de retard. Plusieurs interventions ont été faites auprès de différents interlocuteurs, restées sans suite…

Il est important pour l'Association que nos associés puissent respecter les échéances, en particulier le CHUB dont le montant facturé à une incidence directement sur notre trésorerie.

4) La trésorerie a fortement chuté, conséquence de l'augmentation des créances mais aussi d'une forte diminution des dettes fournisseurs.

<u>Au Passif :</u>

1) Le compte Subside en capital diminue 6 k€, ce qui correspond à la quotité amortissable pour 2025 des investissements subsidiés.

2) Des provisions pour risques et charges ont été reprises à concurrence de 23 k€ à la suite de la résolution de litiges concernant des anciens membres du personnel.

3) Les dettes à plus d'un an sont en diminution de 192 k€ à la suite du remboursement des échéances de notre emprunt pour le financement des travaux de rénovation de Haren.

4) Les dettes à un an au plus sont en diminution de 582 k€. En particulier, le poste des factures fournisseurs passe de 4.475 k€ à 3.854 k€, soit un rattrapage de 620 k€ dans le traitement de ces factures.

5) Les réserves et le résultat reporté se présentent comme suit :
   - Les réserves disponibles en diminution de 59 k€
   - Le résultat reporté corrigé du solde négatif (perte) de 13.916,43 €.

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

COMPTES 2025 - SCHÉMA COMPLET BNB

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
Centrale des bilans

FORMULAIRE DE DÉPÔT:

Modèle complet pour sociétés à capital

en euros (EUR)

Version 2025

Des informations concernant le dépôt des formulaires sont disponibles
sur le site Internet de la Centrale des bilans: www.centraledesbilans.be

Copie de la situation

Ne peut être rendu à la BNB

CONTENU

Le présent document constitue le modèle complet du formulaire de dépôt pour sociétés à capital. Il est composé:

- des éléments d'identification de la société et des comptes annuels (section C-cap 1);
- de la liste complète des administrateurs, gérants et commissaires (section C-cap 2.1) et de l'identité des experts-comptables externes, des réviseurs, des comptables agréés ou des comptables-fiscalistes agréés auxquels une mission concernant les comptes annuels a été confiée (section C-cap 2.2);
- des comptes annuels reprenant:
  - le bilan (sections C-cap 3.1 et C-cap 3.2);
  - le compte de résultats (section C-cap 4);
  - le tableau des affectations et prélèvements (section C-cap 5);
  - l'annexe (section C-cap 6);
- des autres documents à déposer en vertu du Code des sociétés et des associations:
  - le rapport de gestion (section C-cap 7);
  - le rapport des commissaires (section C-cap 8);
  - le cas échéant,
    - le rapport sur les paiements aux gouvernements (section C-cap 9);
    - le bilan social (section C-cap 10);
    - le rapport de rémunération (section C-cap 11);
    - le procès-verbal ou les rapports concernant des conflits d'intérêts et/ou contrats (section C-cap 12);
    - le rapport du conseil de surveillance (section C-cap 13);
    - les comptes annuels de l'(des) entreprise(s) dans laquelle (lesquelles) la société déposante assume une responsabilité illimitée (section C-cap 14);
    - autres documents (section C-cap 15).

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

C-cap 1

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: LES CUISINES BRUXELLOISES

Forme juridique[1]: 420 Association de Centres publics d'aide sociale

Adresse: Av. Jean Sobieski N°: 13 Boîte: 34

Code postal: 1020 Commune: Laeken

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de

Adresse Internet[2]: http://www.

Adresse e-mail[2]:

Numéro d'entreprise 0867322926

DATE 07/05/2026 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne[3]:

☐ les COMPTES ANNUELS en EUROS[4] approuvés par l'assemblée générale du 22/06/2026

☐ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

l'exercice précédent des comptes annuels du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** / ~~**ne sont pas**~~[5] identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Nom
Qualité

Signature
(nom et qualité)

Nom
Qualité

Signature
(nom et qualité)

José ORRICO
Les Cuisines Bruxelloises / De Brusselse Keukens
Directeur Général / Algemene Directeur

1 Le cas échéant, la mention 'en liquidation' est ajoutée à la forme juridique.
2 Mention facultative.
3 Cocher les cases ad-hoc.
4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.
5 Biffer la mention inutile.

N°	0867322926	C-cap 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ABID, Fatima
Rue des Tanneurs 52 bte 1 1000 Bruxelles Belgique
Administrateur [13] (06/05/2013 - 30/06/2030)

ALAMAT, Faten
Rue du Chapeau 34 1070 Anderlecht Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2030)

BEOZIERE, Christian
Avenue Bordet 122 1140 Evere Belgique
Administrateur [13] (23/04/2008 - 24/06/2025)

HARICHE, Faouzia
Rue Masui 86 1000 Bruxelles Belgique
Vice-président du Conseil d'Administration [11] (02/09/2019 - 30/06/2030)
Président du Conseil d'Administration [10] (02/09/2019 - 30/06/2030)

HOORENS, Jose
Spechtlaan 21 1800 Vilvoorde Belgique
Administrateur [13] (01/01/2005 - 30/06/2030)

WAUCQUEZ, Frederic
Square Ambiorix 23 bte 93 1000 Bruxelles Belgique
Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)

WILLAME, Elise
Avenue Jean Van Haelen 26 1160 Auderghem Belgique
Administrateur [13] (12/11/2018 - 24/06/2025)

GROUPE AUDIT BELGIUM SPRL (0434720148)
Avenue du Bourgemestre E. Demunter 5 bte 10 1090 Jette Belgique
Commissaire [61] (29/06/2023 - 30/06/2026)
» TISON, Julien, Réviseur d'Entreprises
Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5 bte 10 1090 Jette Belgique

HELLINGS, Benoit
Rue du Houblon 47 bte 20 1000 Bruxelles Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 24/06/2025)

HOORNAERT, Chantal
Rue Drootbeek 30 bte 10 1020 Laeken Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 24/06/2025)

LEMAITRE, Catherine
Rue du Tivoli 10 bte 2.1 1020 Laeken Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2030)

LEPOIVRE, Sébastien
Allées de Provence 20 1140 Evere Belgique
Administrateur [13] (29/09/2025 - 30/06/2030)

LHOEST, Sonia
Neerleest 2 1020 Laeken Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2030)

LUAHABI, Ismail
Rue des Secours 27 1210 Saint-Josse-ten-Noode Belgique

=> C 16

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 2.2

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels **ont / n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.
** Mention facultative.

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	0	0
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	8.794.348	9.596.150
Immobilisations incorporelles	6.2	21	193.694	238.597
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	8.600.644	9.357.543
Terrains et constructions		22	4.834.163	5.046.046
Installations, machines et outillage		23	3.339.140	3.864.502
Mobilier et matériel roulant		24	87.269	85.668
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	340.073	361.327
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	0	0
Immobilisations financières	6.4/ 6.5.1	28	10	10
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	10	10
Actions et parts		284	10	10
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 3.1

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	15.115.126	15.242.683
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	601.060	503.401
Stocks		30/36	601.060	503.401
Approvisionnements		30/31	601.060	503.401
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	11.642.069	10.088.204
Créances commerciales		40	11.344.959	9.634.048
Autres créances		41	297.110	454.155
Placements de trésorerie	6.5.1/ 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	2.599.231	4.397.398
Comptes de régularisation	6.6	490/1	272.765	253.680
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	23.909.474	24.838.833

N°	0867322926	C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	12.101.802	12.181.029
Apport	6.7.1	10/11	1.300.700	1.300.700
Capital		10	1.300.700	1.300.700
Capital souscrit		100	1.300.700	1.300.700
Capital non appelé[4]		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	4.250.960	4.310.377
Réserves indisponibles		130/1		0
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	4.250.960	4.310.377
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	6.476.954	6.490.871
Subsides en capital		15	73.187	79.081
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net[5]		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	100.000	123.000
Provisions pour risques et charges		160/5	100.000	123.000
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	100.000	100.000
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		23.000
Impôts différés		168	0	0

4 Montant venant en déduction du capital souscrit.
5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

N°	0867322926	C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	11.707.672	12.534.804
Dettes à plus d'un an	6.9	17	3.014.484	3.206.439
Dettes financières		170/4	3.002.484	3.194.439
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	3.002.484	3.194.439
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	12.000	12.000
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	8.612.365	9.193.952
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	191.955	185.442
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.992.946	6.698.497
Fournisseurs		440/4	5.992.946	6.698.497
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.427.464	2.310.013
Impôts		450/3	143.265	150.611
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.284.199	2.159.402
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	80.823	134.414
TOTAL DU PASSIF		10/49	23.909.474	24.838.833

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 4

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	37.076.603	36.766.480
Chiffre d'affaires	6.10	70	34.692.497	34.682.839
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ... (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	0	
Autres produits d'exploitation	6.10	74	2.384.066	2.083.463
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	40	178
Coût des ventes et des prestations		60/66A	37.032.749	36.098.643
Approvisionnements et marchandises		60	13.993.222	13.720.032
Achats		600/8	14.090.881	13.811.607
Stocks: réduction (augmentation) ... (+)/(-)		609	-97.659	-91.574
Services et biens divers		61	3.401.595	3.600.857
Rémunérations, charges sociales et pensions ... (+)/(-)	6.10	62	17.597.867	16.769.892
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.102.112	1.137.045
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) ... (+)/(-)	6.10	631/4	-109.878	-974
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) ... (+)/(-)	6.10	635/8	-23.000	
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	998.070	754.588
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration ... (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	72.761	117.204
Bénéfice (Perte) d'exploitation ... (+)/(-)		9901	43.854	667.837

N°	0867322926	C-cap 4

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	21.287	19.126
Produits financiers récurrents		75	21.287	19.126
Produits des immobilisations financières		750	3.705	3.403
Produits des actifs circulants		751	11.615	9.410
Autres produits financiers	6.11	752/9	5.967	6.313
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	134.635	104.279
Charges financières récurrentes	6.11	65	134.635	104.279
Charges des dettes		650	113.923	79.319
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	20.712	24.960
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-69.494	582.684
Prélèvement sur les impôts différés		780	0	
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	3.839	4.150
Impôts		670/3	3.839	4.150
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-73.333	578.534
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-73.333	578.534

N°	0867322926	C-cap 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	6.417.538	7.040.870
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	-73.333	578.534
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	6.490.871	6.462.337
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	59.417	
sur l'apport	791		
sur les réserves	792	59.417	
Affectation aux capitaux propres	691/2		550.000
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		550.000
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	6.476.954	6.490.870
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

N°	0867322926	C-cap 6.1

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003		
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	0	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 6.2.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	218.830
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031	218.830	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	218.830
Mutations de l'exercice			
Actés	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	218.830	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	0	

N°	0867322926	C-cap 6.2.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8025		
Cessions et désaffectations	8035		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8045		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8075		
Repris	8085		
Acquis de tiers	8095		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8105		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8115		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81312		

	Codes	Exercice
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8056	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8126	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81313	

N°	0867322926	C-cap 6.2.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.168.935
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	23.413	
Cessions et désaffectations	8032	552.755	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	639.593	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	930.338
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	36.712	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	521.151	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	445.899	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	193.694	

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 6.2.4

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8073		
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212		

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 6.2.5

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024		
Cessions et désaffectations	8034		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8044		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8074		
Repris	8084		
Acquis de tiers	8094		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8114		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213		

N°	0867322926	C-cap 6.3.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	5.903.424
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	88.271	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	5.991.695	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	857.378
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	300.154	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	1.157.532	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	4.834.163	

N° 0867322926 C-cap 6.3.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.674.938
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	197.193	
Cessions et désaffectations	8172	2.593.320	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	7.278.811	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.810.436
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	679.918	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	2.550.684	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	3.939.671	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	3.339.140	

N° 0867322926 C-cap 6.3.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	461.346
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	30.964	
Cessions et désaffectations	8173	256.372	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	235.938	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	375.678
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	46.628	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	273.638	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	148.669	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	87.269	

N°	0867322926	C-cap 6.3.4

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194		
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)		
Dont			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

N°	0867322926	C-cap 6.3.5

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	531.364
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	531.364	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	170.036
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	21.255	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	191.291	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	340.073	

N°	0867322926	C-cap 6.3.6

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	0	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	0	

N°	0867322926	C-cap 6.4.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

N° 0867322926 C-cap 6.4.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

N° 0867322926 | C-cap 6.4.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	10
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	10	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	10	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	0	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

N°	0867322926	C-cap 6.5.1

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	

N°	0867322926	C-cap 6.5.2

LISTE DES ENTREPRISES DONT LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

N°	0867322926	C-cap 6.6

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	0	0
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		0
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charge à reporter :	272.765
Over te dragen kosten :	0

N°	0867322926	C-cap 6.7.1

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	1.300.700
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	1.300.700	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Actions nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
Actions dématérialisées	8703	xxxxxxxxxxxxxxxxx	.....

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)	.....	xxxxxxxxxxxxxxxxx
Capital appelé, non versé	8712	xxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
Actionnaires redevables de libération			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	.....
Nombre d'actions correspondantes	8722	.....
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	.....
Nombre d'actions correspondantes	8732	.....
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	.....
Montant du capital à souscrire	8741	.....
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	.....
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	.....
Montant du capital à souscrire	8746	.....
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	.....
Capital autorisé non souscrit	8751	.....

N°	0867322926	C-cap 6.7.1

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

	Exercice
EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)	

N°	0867322926	C-cap 6.7.2

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 6.8

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	Exercice
Financement des suites de l'étude actuelle en vue de remplacer notre système ERP Datameal qui ne correspond plus à nos besoins	100.000
	0
Financiering voor het vervolg op de huidige studie ter vervanging van ons Datameal ERP-systeem dat niet langer aan onze behoeften voldoet	0
	0

N°	0867322926	C-cap 6.9

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	191.955
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	191.955
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	191.955
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	12.000
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	12.000
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	3.002.484
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	3.002.484
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	3.002.484

N°	0867322926	C-cap 6.9

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubriques 450/3 et 178/9 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	143.265
Dettes fiscales estimées	450	0
Rémunérations et charges sociales *(rubriques 454/9 et 178/9 du passif)*		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	2.284.199

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 6.9

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Charges à imputer : Gaz Anderlecht 2024	60.000
Toe te rekenen kosten : Gaz Anderlecht 2024	0
Produits à reporter : ILONATO 01/2026	2.000
Over te dragen inkomsten : ILONATO 01/2026	0

=> C 17

N°	0867322926	C-cap 6.10

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Ventilation par marché géographique			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	2.080.823	1.871.425
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	333	338
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	301,2	301,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	425.702	416.579
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	12.545.034	11.899.576
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	3.926.538	3.759.120
Primes patronales pour assurances extralégales	622		0
Autres frais de personnel	623	1.126.295	1.111.195
Pensions de retraite et de survie	624		0

N°	0867322926	C-cap 6.10

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635	0	0
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	68.958	1.623
Reprises	9113	178.836	2.597
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	23.000	0
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	952.591	715.644
Autres	641/8	45.479	38.943
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	25	20
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	26,4	20,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	3.806	3.726
Frais pour la société	617	340.741	280.714

N°	0867322926	C-cap 6.11

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	5.894	5.894
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	73	49
Autres			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		0
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		0
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	100	86
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 6.12

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	40	178
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	40	178
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	0	
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	40	178
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	72.761	117.204
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	72.761	117.204
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	0	0
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	72.761	117.204
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

N°	0867322926	C-cap 6.13

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	2.524
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	2.524
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	0
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	1.315
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	1.315
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	518.655	735.769
Par la société	9146	672.484	507.249
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	1.902.651	2.001.229
Précompte mobilier	9148		

N°	0867322926	C-cap 6.14

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

N°	0867322926	C-cap 6.14

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Les Cuisines Bruxelloises ont un bail emphytéotique de 40 ans (jusque fin 2053) pour Haren dont le		0
canon annuel s'élève à 30kEUR		0
Les Cuisines Bruxelloises ont un bail pour Anderlecht dont le loyer annuel est de l'ordre de 30kEUR		0
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

N°	0867322926	C-cap 6.14

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	Exercice
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	Exercice
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

.....
.....
.....
.....

Mesures prises pour en couvrir la charge

.....
.....
.....
.....

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME	Codes	Exercice
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	.....
Bases et méthodes de cette estimation		
.....		
.....		
.....		
.....		

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats	Exercice
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 6.14

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

	Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

	Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

	Exercice
L'entité est membre d'une unité de TVA et ainsi solidaire entre ses membres	0
LCB a 17 parts pour 8.602,90 € d'EthiasCo. Cette participation existe tant que l'Association est	0
membre coopérateur.	0
De rechtspersoon is lid van een btw-eenheid waarvan de leden dus hoofdelijk aansprakelijk zijn.	0

=> C 17

N°	0867322926	C-cap 6.15

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

N°	0867322926	C-cap 6.15

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
Néant - 0 EUR / Nihil - 0 EUR	0
Etant entendu qu'en l'absence de critères juridiques permettant un inventaire des transactions avec	0
des parties liées en dehors des conditions normales du marché,aucune information n'a pu être incluse	0
Bij gebrek aan wettelijke criteria die het mogelijk zouden maken om een inventaris op te maken van	0

=> C 16

N°	0867322926	C-cap 6.16

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	7.365
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	0867322926	C-cap 6.17

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

				Exercice		Exercice précédent	
Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation/ couverture	Volume	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur

	Valeur comptable	Juste valeur
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR		
Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate		
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite		
.....		
.....		
.....		
.....		
Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée		
.....		
.....		
.....		
.....		

N°	0867322926	C-cap 6.18.1

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations:

.....
.....
.....
.....

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

Nom .....
Adresse ..... No / Boite .....
Code postal ..... Commune .....
Pays ..... Numéro d'entreprise .....

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	0867322926	C-cap 6.18.2

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071	
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 6.19

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et Associations.

La dernière modification des règles d'évaluation a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 25 mai 2021.

Ainsi, en vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

En tenant compte de l'expérience de la durée de vie réelle de nos investissements, il nous a paru opportun de suivre le rythme d'amortissement de certains types d'immobilisations incorporelles et corporelles, à savoir :

Compte: 215100 Type d'investissement: Logiciel propre

Taux d'amortissement actuel: 20%Durée d'utilité actuelle (en année): 5

Taux d'amortissement proposé: 25% Durée d'utilité proposée (en année): 4

Actuellement, il s'agit principalement des investissements réalisés dans le cadre de Datameal (ERP gérant les commandes et la production à l'origine pour le secteur de la santé) et de RESCO (logiciel lié à la gestion des encaissements des repas scolaires). Pour ce type d'investissements, nous estimons que vu le rythme plus soutenu des adaptations informatiques à venir, il est plus raisonnable d'envisager une durée de 4 ans plutôt que 5 ans.

Compte: 221000Type d'investissement: Construction

Taux d'amortissement : 10% ou 6,67% ou 5% ou 4% ou 3% Durée d'utilité (en année): 10 ou 15 ou 20 ou 25 ou 33,33

Par construction, il faut entendre tout ce qui peut être directement lié à l'infrastructure des bâtiments.

Pour ce qui concerne l'achat d'un bâtiment, la durée est de 33,33 ans, soit un taux d'amortissement de 3%.

Pour ce qui concerne les aménagements des bâtiments existants (installations de cuisines par ex), la durée peut être ramenée à 10 ans ;

Pour ce qui est des constructions lourdes (installation d'une cabine haute tension telle qu'envisagée pour le site de Krugmann par ex), une durée de vie de 25 ans nous paraît justifiée ;

Pour l'adaptation d'un bâtiment existant avec des installations de type 'technique spéciale' tel que prévue pour Haren, une durée de vie de 20 ans peut être maintenue.

Pour les travaux électriques, une durée de vie de 15 ans est à prendre en considération afin de s'aligner sur la durée du certificat de conformité (CA du 25/05/2021).

Compte: 230050 Type d'investissement: Installations techniques et machines/subsidiées

Taux d'amortissement : 10% ou 14,3% ou 20% Durée d'utilité (en année): 10 ou 7 ou 5

Pour ce type d'investissements, l'adaptation de la durée de vie estimée résulte du fait de la technique/ puissance utilisée et de l'intensité d'utilisation des installations et machines.

Pour les chariots de transport de repas : avec les chariots de type 'technique embarquée' : 7 ans Pour les chariots avec borne : 7 ans

Pour les bornes : 10 ans

Pour les bandes de portionnement : 10 ans.

Pour les systèmes de lavage :

-un tunnel de lavage (100.000 €) : 10 ans

-les autres types de lave-vaisselle (20.000€/30.000€) : 7 ans.

Pour les fours :

-les fours de remise à température (four de régénération) tels que par ex ceux utilisés pour la liaison froide : 7 ans

-les fours de cuisson/combi : 10 ans.

Pour les installations frigorifiques :

-les investissements liés à la création de groupes de froid ou chambres froide : 10 ans

-les armoires frigorifiques et congélateurs : 7 ans.

Pour les chaudières : 10 ans.

Pour les soudeuses : 7 ans (type Rescaset) ou 10 ans (type Mechapack)

Pour les systèmes d'étiquettage et d'impression : 7 ans.

Pour les installations et machines légères : 3 ans (CA du 25/5/2021)

Compte: 232000/232050Type d'investissement: Outillage/subsidié

=> C 18

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 6.20

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Evénements postérieurs à la clôture et autres informations requises

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

.....
.....
.....
.....

RAPPORT DE GESTION - CSRD - XHTML/IXBRL

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 8

RAPPORT DES COMMISSAIRES

.....

.....

.....

.....

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 9

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

.....

.....

.....

.....

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 10

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: ....

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	278,8	196,3	82,5
Temps partiel	1002	62,2	31,5	30,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	311,3	212,1	99,2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	378.691	268.694	109.997
Temps partiel	1012	47.011	22.155	24.855
Total	1013	425.702	290.849	134.852
Frais de personnel				
Temps plein	1021	15.084.271	10.424.007	4.660.264
Temps partiel	1022	1.384.386	607.946	776.440
Total	1023	16.468.657	11.031.953	5.436.704
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	368.205	258.413	111.792

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	293,1	201,0	92,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	416.579	284.693	131.886
Frais de personnel	1023	15.631.820	10.481.874	5.149.946
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	359.670	248.763	110.907

N° 0867322926 C-cap 10

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	267	66	301,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	216	20	231,7
Contrat à durée déterminée	111	48	46	66,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	3		3,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	188	33	204,5
de niveau primaire	1200	38	4	40,6
de niveau secondaire	1201	137	29	150,9
de niveau supérieur non universitaire	1202	10		10,0
de niveau universitaire	1203	3		3,0
Femmes	121	79	33	96,7
de niveau primaire	1210	10	3	12,0
de niveau secondaire	1211	52	29	67,2
de niveau supérieur non universitaire	1212	15	1	15,5
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	51	6	55,5
Ouvriers	132	216	60	245,7
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,8	25,4
Nombre d'heures effectivement prestées	151	1.656	2.150
Frais pour la société	152	54.691	286.050

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 10

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	133	103	174,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	6		6,0
Contrat à durée déterminée	211	122	103	163,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213	5		5,0

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	130	111	176,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	17	3	19,1
Contrat à durée déterminée	311	110	108	154,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313	3		3,0
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	2	2	3,3
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	11	0	11,0
Autre motif	343	117	109	162,6
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 10

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	57	5811	25
Nombre d'heures de formation suivies	5802	391	5812	173
Coût net pour la société	5803	8.195	5813	8.604
dont coût brut directement lié aux formations	58031	8.195	58131	8.604
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	105	5831	28
Nombre d'heures de formation suivies	5822	788	5832	210
Coût net pour la société	5823	19.687	5833	5.250
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	1
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	186
Coût net pour la société	5843		5853	401

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 11

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

.....

.....

.....

.....

N°	0867322926	C-cap 12

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET CONTRATS

- *Procès-verbal ou rapport spécial sur les décisions et/ou la conclusion d'une opération impliquant un intérêt opposé de nature patrimoniale entre un administrateur et la société et/ou sur les contrats conclus entre l'administrateur unique étant également l'actionnaire unique et la société (article 5:77, §1, article 6:65, §1, article 7:96, §1 et article 7:103, §1 du Code des sociétés et des associations)*
- *Rapport sur les contrats conclus entre l'actionnaire unique et la société (article 7:231, 3ème alinéa du Code des sociétés et des associations)*

.....
.....
.....
.....

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 13

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

d'une société européenne (article 15:29 du Code des sociétés et des associations) ou d'une société coopérative européenne (article 16:27 du Code des sociétés et des associations)

.....

.....

.....

.....

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C-cap 14

LES COMPTES ANNUELS

de l'(des) entreprise(s) dans laquelle (lesquelles) la société déposante assume une responsabilité illimitée en qualité d'associé ou membre à responsabilité illimitée (à ajouter uniquement si les codes A, B, C et D dans la section C-cap 6.5.2 ne sont pas d'application) (article 3:12, §1, 7° du Code des sociétés et des associations)

.....

.....

.....

.....

N°	0867322926	C-cap 15

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

.....
.....
.....
.....

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C 16

Administrateurs et gérants (suite de la page C 2.1)

OURIAGHLI, Mohamed						
Avenue de la Bugrane		118		1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2030)						
TAYENNE, Brigitte						
Boulevard Maurice Herbette		80		1070	Anderlecht	Belgique
Administrateur [13] (29/09/2025 - 30/06/2030)						
AKKI, Yassine						
Rue d'Ostende		92		1080	Molenbeek-Saint-Jean	Belgique
Administrateur [13] (25/06/2020 - 29/09/2025)						
AZDAD, Abderrachid						
Av. François Sebrechts		63	bte 25	1080	Molenbeek-Saint-Jean	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)						
BAH, Mariam						
Av. Josse Goffin		215		1082	Berchem-Sainte-Agathe	Belgique
(Autre fonction) [] (24/06/2025 - 30/06/2030)						
BENGHALLAM, Amal						
Rue de Biestebroeck		42		1070	Anderlecht	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)						
BROEKAERT, Mauranne						
Willebroekkaai		25	bte 2	1000	Brussel	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)						
CORDONNIER, David						
Rue Pierre Mattheussens		42		1140	Evere	Belgique
Administrateur [13] (25/10/2021 - 30/06/2030)						
DE CALLATAY-HERBIET, Françoise						
Rue au Bois		272		1150	Woluwe-Saint-Pierre	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)						
DIALINAS, Jordan						
Rue de la Promenade		13		1070	Anderlecht	Belgique
Administrateur [13] (30/05/2022 - 24/06/2025)						
EL GHOUL, Saïd						
Rue Jules Lahaye		155/A		1090	Jette	Belgique
Administrateur [13] (29/09/2025 - 30/06/2030)						
GODFRIN, Aline						
Rue du Boulet		13		1000	Bruxelles	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 24/06/2025)						
GUILIZ, Aziza						
Av. de Lévis Mirepoix		3		1090	Jette	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 24/06/2025)						
LHOEST, Audrey						
Chaussée d'Ixelles		126	bte 6	1050	Ixelles	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)						
LOCATELLI, Valerie						
Chaussée de Wavre		1542	bte 1	1160	Auderghem	Belgique
Administrateur [13] (24/02/2025 - 30/06/2030)						
LONGIN, Serge						
Quai aux Briques		50		1000	Bruxelles	Belgique
Administrateur [13] (25/10/2021 - 29/09/2025)						
LOUYEST, Geneviève						
Rue de Wand		221	bte 2	1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (30/09/2024 - 24/06/2025)						
MALENGREAU, Nicole						
Av. du Roi Albert		52		1120	Neder-Over-Heembeek	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)						

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C 17

Administrateurs et gérants (suite de la page C 16)

MARIN, Giovanni					
Rue Henri Werrie		12/15	1090	Jette	Belgique
	Administrateur [13] (29/09/2025 - 30/06/2030)				
MOLDERS, Didier					
Rue du Villageois		7	1160	Auderghem	Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)				
MOREAU, Fabien					
Rue de Pavie		67	1000	Bruxelles	Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2022 - 30/06/2030)				
PAPADOPOULOS, Anastasia					
Rue Drootbeek		35	1020	Laeken	Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2025 - 10/06/2030)				
PATELLI, Nico					
Rue du Marché au Charbon		98	1000	Bruxelles	Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)				
RIGAUX, Isabelle					
Rue du Craetveld		53	1120	Neder-Over-Heembeek	Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2024 - 24/06/2025)				
SALENGROS, Jean-Corentin					
Chemin de la forêt		25	1180	Uccle	Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2024 - 24/06/2025)				
SEDDOUK, Sofia					
Rue de la Pastorale		72/1	1070	Anderlecht	Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)				
UNAL, Nevruz					
Av. Armand Huysmans		215	1050	Ixelles	Belgique
	Administrateur [13] (29/06/2023 - 24/06/2025)				
VANDE WEYER, Marc					
Drève des Maricolles		92	1082	Berchem-Sainte-Agathe	Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)				
VANDENHEEDE, Sébastien					
Rue Eugène Toussaint		215	1050	Ixelles	Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2025 - 30/06/2030)				
VERCRUYSSEN, Marie					
Rue Antoine Bréart		91	1060	Saint-Gilles	Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2024 - 29/09/2025)				
VUCKOVIC, Aline					
Rue du Drabe		9	1440	Braine-le-Château	Belgique
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 24/06/2025)				
WAUTERS, Didier					
Rue Marie-Christine		131	1020	Laeken	Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2022 - 24/06/2025)				
ZIAN, Khalid					
Rue Stevens Delaunoy		73	1020	Laeken	Belgique

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important (suite de la page C 6.9)

Charges à imputer : Subside Maraîcher 11/2025	6.504
Toe te rekenen kosten : Subsidie Maraîcher 11/2025	0
Charges à imputer : Charges salariales 07/2024	6.351
Toe te rekenen kosten : Lonen kosten 07/2024	0
Charge à imputer : Remboursement Accident de Travail El Ghoul N.	4.570
Toe te rekenen kosten : Terugbetaling Arbeidsongeval El Ghoul N.	0

Autres droits et engagements hors bilan (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés) (suite de la page C 6.14)

DBK heeft 17 aandelen voor € 8.602,90 in EthiasCo. Deze participatie bestaat zolang de vereniging	0

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELSE KEUKENS

N°	0867322926	C 18

Autres droits et engagements hors bilan (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés) (suite de la page C 17)

meewerkend lid is.	0

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de (suite de la page C 6.15)

de transacties met de verbonden partijen buiten normale marktvoorwaarden, kan hier geen informatie	0
over worden opgenomen	0

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 6.19)

Taux d'amortissement: 20% ou 33,3% Durée d'utilité (en année): 5 ou 3
Pour les mixers/blenders:
-les mixers professionnels à haute puissance utilisés avec les douches : 5 ans
-les mixers de type 'portatif' : 3 ans
Pour les balances : selon leur utilisation et type, 3 à 5 ans.
Pour les trancheuses : 5 ans quel que soit le type (manuel, semi manuel, automatique).
Pour les nettoyeurs vapeur : 5 ans.
Il est à noter que les règles d'évaluation actuelles prévoient que pour les biens d'une valeur individuelle de moins de 250€ HTVA et maximum 1.000 €, il y a une prise en charges complète immédiate.

2. Actifs immobilisés
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge .

3. Actifs circulants
Stocks:
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode Fifo,
Commandes en cours d'exécution:
Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient

4. Passif
Dettes:
Le passif comporte des dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt faible.

5. Autres
Lors de la clôture des comptes 2017, notre réviseur (Groupe Audit Belgium) nous a signalé ne pas approuver, les provisions constituées depuis plusieurs années (sous le contrôle des réviseurs successifs précédents) en vue d'aménagements futurs, nécessaires pour assurer les services de l'Association, qui ne peuvent plus être considérées comme telles. Il s'agissait d'une démarche en "bon père de famille" afin de ne pas impacter les années futures.
De par la nature des montants provisionnés, nos réviseurs ont recommandés que ces provisions soient réaffectées en réserves, avec l'approbation du Conseil d'Administration. Cette réaffectation de compte à compte au Bilan ne peut se faire que par une écriture comptable qui passe par les comptes de résultats, ce qui dès lors augmente le bénéfice de l'exercice. (Approbation du CA du 14/06/2018). Il en ira dès lors ainsi pour la gestion future des réserves.

6. Les activités des repas scolaires
La législation prévoit qu'une créance ou une dette vis-à-vis d'une personne physique ouverte depuis plus de 10 ans doit être considérée comme irrécouvrable et donc être prise en charge ou en produit. Le Conseil d'Administration prend la décision pour la facturation des repas scolaires, à destination des parents, compte tenu de la nature de l'activité, de réduire ce délai à 3 ans. Toutefois, cette mesure n'empêchera pas les Cuisines Bruxelloises de poursuivre ses démarches de recouvrement de la créance prise en charge.
La mise en application de cette règle commence pour les comptes 2018 (Approbation du CA du 20/05/2019)

1. Algemene principes
De waarderingsregels worden vastgesteld overeenkomstig de bepalingen van het Koninklijk besluit van 29 april 2019 tot uitvoering van het

N°	0867322926		C 19

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 18)

Betrees van vennootschappen en verenigingen.

De laatste wijziging van de waarderingsregels werd op 25 mei 2021 goedgekeurd door de raad van bestuur.

Om een getrouw beeld te geven, wordt in de volgende uitzonderlijke gevallen afgeweken van de waarderingsregels die in dit besluit zijn vastgesteld:

Rekening houdend met de ervaring van de reële levensduur van onze investeringen, achten we het opportuun om het afschrijvingsritme van bepaalde soorten immateriële en materiële vaste active te volgen, namelijk:

Rekening: 215100 Investeringstype: Eigen software

Huidig afschrijvingspercentage: 20%Huidige nuttige levensduur (in jaren): 5

Voorgesteld afschrijvingspercentage: 25% Voorgestelde nuttige levensduur (in jaren): 4

Momenteel gaat het vooral om investeringen in Datameal (ERP voor het beheer van bestellingen en de productie van oorsprong voor de gezondheidssector) en RESCO (software voor het beheer van de ontvangen betalingen voor schoolmaaltijden). Voor dit soort investeringen achten wij het, gezien het snellere tempo van toekomstige IT-aanpassingen, redelijker een periode van 4 jaar in plaats van 5 jaar in aanmerking te nemen.

Rekening: 221000Investeringstype: Bouw

Afschrijvingspercentage: 10% of 6,67% of 5% of 4% of 3% Gebruiksduur (in jaren): 10 of 15 of 20 of 25 of 33,33

Onder bouw wordt verstaan alles wat rechtstreeks verband houdt met de infrastructuur van gebouwen.

Voor de aankoop van een gebouw is de duur 33,33 jaar, dwz een afschrijvingspercentage van 3%.

Voor verbeteringen aan bestaande gebouwen (zoals het plaatsen van scheidingswanden) kan de periode worden teruggebracht tot 10 jaar.

Voor zware constructies (zoals de installatie van een hoogspanningsdrukhuis die bv. is gepland voor de site Brugmann) lijkt een levensduur van 25 jaar ons gerechtvaardigd.

Voor de aanpassing van een bestaand gebouw met 'speciale technische installaties', zoals gepland voor Haren, kan een levensduur van 20 jaar worden aangehouden.

Voor elektrische werken moet een levensduur van 15 jaar in aanmerking worden genomen om in overeenstemming te zijn met de duur van het certificaat van conformiteit (RvB van 25/05/2021).

Rekening: 230050 Investeringstype: Technische installaties en machines/gesubsidieerd

Afschrijvingspercentage: 10% of 14,3% of 20% Gebruiksduur (in jaren): 10 of 7 of 5

Voor dit soort investeringen vloeit de aanpassing van de geraamde nuttige levensduur voort uit de gebruikte technologie/het gebruikte vermogen en de gebruiksintensiteit van de installaties en machines.

Voor trolleys voor het vervoer van maaltijden: voor de trolleys met 'ingebouwde techniek': 7 jaar Voor trolleys met terminal: 7 jaar

Voor de terminals: 10 jaar

Voor de portioneringsbanden: 10 jaar

Voor de reinigingssystemen:

- een wastunnel (€ 100.000): 10 jaar
- de andere soorten vaatwasmachines (€ 20.000 / € 30.000): 7 jaar

Voor de ovens:

- de regeneratiemovens zoals deze die voor de koude lijn worden gebruikt: 7 jaar
- de bak-/combi-ovens: 10 jaar

Voor koelinstallaties:

- investeringen in verband met de installatie van koudegroepen of koelruimtes: 10 jaar
- koelkasten en diepvrieszers: 7 jaar

Voor boilers: 10 jaar

Voor zaalmachines: 7 jaar (Besuaset-type) of 10 jaar (Mecapack-type)

Voor etiketteer- en druksystemen: 7 jaar

Voor lichte installaties en machines: 5 jaar (RvB van 25/5/2021)

Rekeningen: 232000/232050Investeringstype: Gereedschappen/gesubsidieerd

Afschrijvingspercentage: 20% of 33,3% Gebruiksduur (in jaren): 5 of 3

Voor mixers/maalmachines:

N°	0867322926	C 20

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 19)

- krachtige professionele mixers voor gebruik met de opzetkoppen: 5 jaar
- draagbare mixers: 3 jaar
Voor weegschalen: afhankelijk van hun gebruik en type, 3 tot 5 jaar.
Voor snijmachines: 5 jaar, ongeacht het type (handmatig, semi-handmatig, automatisch).
Voor stoomreinigers: 5 jaar
We merken op dat de huidige waarderingsregels bepalen dat goederen met een individuele waarde van minder dan € 250 exclusief btw en tot maximaal € 1,000 onmiddellijk volledig ten laste worden genomen.

2. Vaste activa
De oprichtingskosten worden onmiddellijk ten laste genomen.

3. Vlottende activa
Voorraden:
De voorraden worden gewaardeerd tegen de aanschafprijs volgens de FIFO-methode.
Bestellingen in uitvoering:
De bestellingen in uitvoering worden gewaardeerd tegen hun kostprijs.

4. Passiva
Schulden:
De passiva omvatten langlopende, niet-rentedragende schulden of schulden met een lage rente.

5. Andere
Bij de afsluiting van de rekeningen van 2017 heeft onze revisor (Groupe Audit Belgium) ons meegedeeld dat hij niet akkoord ging met de voorzieningen die gedurende verschillende jaren (onder de controle van de vorige opeenvolgende revisoren) waren aangelegd voor toekomstige inrichtingen, noodzakelijk om de diensten van de vereniging te verzekeren, die niet langer als duidelijk kunnen worden beschouwd. Het ging om een werkwijze als 'goede huisvader' om een impact op de volgende jaren te vermijden.
Gezien de aard van de voorziene bedragen, hebben onze revisoren aanbevolen deze voorzieningen, met goedkeuring van de raad van bestuur, opnieuw toe te wijzen aan de reserves. Deze herbewijzing van de ene rekening naar de andere op de balans kan alleen geschieden door een boeking via de resultatenrekening, waardoor de winst voor het boekjaar stijgt (goedgekeurd door de RvB op 16/04/2018). Dit zal dan ook van toepassing zijn op het toekomstig beheer van de reserves.

6. De activiteit schoolmaaltijden
De wetgeving bepaalt dat een vordering of schuld die al meer dan 10 jaar openstaat tegenover een natuurlijk persoon, als oninbaar moet worden beschouwd en dus ten laste moet worden genomen of als opbrengst moet worden beschouwd. De raad van bestuur heeft besloten de termijn voor de factureering van schoolmaaltijden aan de ouders terug te brengen tot 5 jaar, gezien de aard van de activiteit. Deze werkwijze zal De Brusselse Keukens evenwel niet beletten om stappen te nemen om de ten laste genomen schuldvordering alsnog te innen.
Deze regel is van toepassing op de rekeningen vanaf 2018 (goedgekeurd door de RvB op 20/05/2019).

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Groupe Audit Belgium

«LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC

Rapport du commissaire pour
l'exercice clos le 31 décembre 2025
adressé à l'assemblée générale

BRUXELLES
Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5/10
B-1090 Jette

ANTWERPEN
Uitbreidingstraat 42-46
B-2600 Berchem

NIVELLES
Rue du Bosquet 8
B-1400 Nivelles

RAPPORT DU COMMISSAIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE «LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de **«LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC** (« l'Association »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'organe d'administration du 29 juin 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à échéance à la date de l'organe d'administration délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de **«LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC** durant 9 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 23.909.474 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat négatif de l'exercice de (-) 73.333 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 et au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'Association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire de l'Association à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de l'Association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Nivelles, 5 juin 2026

«GROUPE AUDIT BELGIUM» SRL
Commissaire

Représentée par Julien TISON
Réviseur d'entreprises